

LE MAGAZINE
DE LA COMMUNE
DE MILHAUD

2014 › 2017 : 3 ans d'actions à votre service

Actualités municipales

Urbanisme et environnement

p. 12 à 15

Dossier

Bilan de mi-mandat

p. 23 à 29

Associations

p. 36 à 42

Sommaire

 <p>Actualités municipales Urbanisme et environnement</p>	 <p>Actualités municipales Travaux</p>	<p>Milhaud en Question Agenda Libre expression Actualités municipales Coup d'oeil dans le rétro DOSSIER Nouvelles classes ... La vie des associations</p>	<p>P.05 P.07 P.13 P.14 P.20 P.25 P.28</p>
 <p>Actualités municipales Enfance et scolarité</p>	 <p>La vie des associations Challenge Kamel GUEDHI</p>	 <p>Manifestations à venir Agenda</p>	 <p>Dossier Bilan de mi-mandat</p>

Infos utiles

Mairie : 04 66 74 22 88
Police Municipale : 04 66 74 36 95
CCAS : 04 66 74 61 83
Centre Socio Culturel : 04 66 74 32 47
École Maternelle : 04 66 74 25 54
École Primaire : 04 66 74 22 79
Bibliothèque Municipale : 04 66 74 16 85
Lycée Geneviève De Gaulle Anthonioz : 04 66 74 62 10
Crèche / Halte-Garderie : 04 66 74 38 28
Gendarmerie Bernis : 17 ou 04 66 71 39 10
Sapeurs Pompiers : 18 ou 04 66 63 36 00
SAMU : 15
TANGO Bus N° Indigo : 0820 22 30 30 (0.09 € TTC/mn)



MILHAUD

M LE MAGAZINE DE LA VILLE DE MILHAUD

Mairie de Milhaud
1 rue Pierre Guérin - 30540 MILHAUD
Tél. : 04 66 74 22 88
Fax : 04 66 74 11 94
www.ville-milhaud.fr

Directeur de la publication : Jean-Luc Descloux
Rédacteurs en chef : les élus de la commune
Crédit photo couverture : commune de Milhaud
Conception - réalisation : commune de Milhaud

Edito du maire



“ ...notre détermination est la même qu'au premier jour ! Agir pour le bien de tous. ”

Nous voici à la moitié du mandat que vous nous avez confié. Le contexte économique s'est avéré particulièrement difficile avec les baisses de dotation de l'État, les nouveaux rythmes scolaires avec les activités périscolaires et les pénalités SRU de carence en Logements Locatifs Aidés. Nous avons résisté pendant trois ans à ne pas recourir au levier fiscal ; cette année, nous y sommes contraints, mais de manière pondérée, pour équilibrer le budget 2017.

Pendant ces trois ans, nous avons construit, élaboré et entrepris de nombreux "chantiers", reflète d'un manque patent sur la commune. Et pourtant, trois ans c'est court pour venir à bout des contraintes administratives, juridiques et législatives.

Notre détermination est la même qu'au premier jour ! Agir pour le bien être de tous, donner à Milhaud un visage humain où il fait bon vivre ensemble entre toutes les générations. Pour être efficaces, nous imprimons à nos actions un rythme soutenu, mais toujours dans le souci d'économie et du travail bien fait. L'implication de l'ensemble de l'équipe municipale est totale avec pour seul objectif : défendre la qualité de vie de nos concitoyens ; pour cela, réaliser les équipements nécessaires et mettre aux normes l'existant, hélas bien trop longtemps "oubliés" par le passé, offrir des espaces de vie et de loisirs à la mesure de l'attente des Milhaudois, comme les futurs aménagements de parcs, continuer d'aménager et de restaurer la garrigue et la plaine du Vistre, mettre en place des actions éducatives, culturelles et sportives de grande qualité pour l'épanouissement de tous.

Comme vous allez le lire dans les pages qui suivent, vous apprécierez ce que nous avons mis en place cette année, et depuis avril 2014, ainsi que ce que nous allons poursuivre au cours des trois années à venir, que ce soit à l'échelle de la commune ou à l'échelle du territoire tant Milhaud doit trouver sa place au sein de Nîmes Métropole, place qui n'a jamais été défendue correctement. Milhaud le mérite de par son exceptionnelle situation géographique, sa dimension et son nombre d'habitants.

Bonne lecture !

*Chaleureusement
Jean-Luc Cloué*



Compte rendu des conseils municipaux

Extraits des comptes rendus des conseils municipaux

L'intégralité des procès-verbaux des conseils municipaux sont consultables sur le site : www.milhaud.fr.

Séance du 20 février 2017

CONSTRUCTION DU GYMNASE - APPROBATION DE L'AVANT-PROJET DEFINITIF, DU PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL, DES DEMANDES DE SUBVENTIONS - ANNULE ET REMPLACE LA DELIBERATION N°2016-10-092 DU 19 OCTOBRE 2016

Adoption de l'avant-projet définitif du programme complet de travaux (tranche 1 + tranche 2) présenté par le cabinet Basalt Architecture estimé à 2 168 799 € HT - 2 602 559 € TTC, décomposé comme suit : tranche 1/2017 : 1 146 726 € HT soit 1 376 071 € TTC et tranche 2/2018 : 1 022 072 € HT soit 1 226 484 € TTC.

Adoption du plan de financement de la tranche 1 de l'opération (honoraires, travaux, études et frais divers inclus) de 1 311 419 € HT soit 1 573 703 € TTC. Décision approuvée à la majorité.

PLAN LOCAL D'URBANISME : INSTAURATION DU SURSIS A STATUER PENDANT LA PERIODE D'ELABORATION DU PLU

Pour toutes les demandes d'autorisation d'occupation des sols ou la réalisation de projets d'aménagement ne correspondant pas aux objectifs globaux du futur PLU ou de nature à compromettre son exécution.

Décision approuvée à la majorité.

ACQUISITION D'UN BIEN IMMOBILIER CADASTRE SECTION AL 216 LIEU-DIT LA CRUVIERE

Au prix de 1 500 €, appartenant à Madame NEGRE Lysiane.

Décision approuvée à l'unanimité.

ADHESION ET SIGNATURE DE LA CHARTE HANDICAP « VACANCES ET LOISIRS NON SPECIALISES »

Décision approuvée à l'unanimité.

BILAN DES ACQUISITIONS ET CESSIONS IMMOBILIERES 2016

ACQUISITIONS : terrains nus à la Méridionale des Bois et Matériaux pour un montant de 7 500 €. Superficie : 02ha 68a 35ca.

CESSIONS : Néant

Pris acte.

BILAN DES MARCHES PUBLICS CONCLUS EN 2016

Les marchés publics conclus pour l'année 2016 sont résumés dans les tableaux consultables dans le procès verbal de séance publié sur le site de la commune.

Pris acte.

APPROBATION DU RAPPORT D'EVALUATION DU TRANSFERT DES CHARGES A LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION NIMES METROPOLE, RELATIF A LA COMPETENCE « GESTION DES EAUX PLUVIALES URBAINES »

Décision approuvée à l'unanimité.

Séance du 23 mars 2017

CONSTRUCTION DU GYMNASE - DEMANDE DE FONDS DE CONCOURS A LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION NIMES METROPOLE AU TITRE DES EQUIPEMENTS SPORTIFS

Sollicitation de l'obtention d'un fonds de concours au titre des équipements sportifs avec attribution du taux le plus élevé, qui sera déterminé par le décompte général définitif de l'opération, dans la limite de 50 % du reste à charge hors taxe de la commune, autres subventions déduites.

Décision approuvée à l'unanimité.

INDEMNITES DE FONCTIONS DES ADJOINTS ET DES CONSEILLERS MUNICIPAUX DELEGUES - ANNULE ET REMPLACE LA DELIBERATION N°2016-7-070 DU 12 JUILLET 2016

Par référence à l'indice terminal de traitement de la fonction publique :

Maire : 54.58 % de l'indice terminal de traitements de la fonction publique;

Du 1^{er} adjoint au 8^e adjoint : 13.486% du même indice ;
1 conseiller municipal titulaire d'une délégation de fonction : 13.486% du même indice.

6 conseillers municipaux titulaires d'une délégation de fonction : 8.889% du même indice.

Décision approuvée à la majorité.

TITRE DE RECETTES N°211 DU 05 SEPTEMBRE 2016 - DEMANDE DE REMISE GRACIEUSE

Acceptation de la demande de Monsieur VACHET-VALAT de remise gracieuse et annulation du titre de recette N°211 du 05 septembre 2016 d'un montant de 750 €.

Décision approuvée à la majorité.

SIGNATURE DE LA CONVENTION DE PARTENARIAT POUR L'ORGANISATION DES TRADITIONS REGIONALES ENTRE NIMES METROPOLE ET LES COMMUNES MEMBRES ET APPROBATION DU REGLEMENT D'INTERVENTION POUR 2017.

Décision approuvée à l'unanimité.

DEBAT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES - ADOPTION DU RAPPORT

Le Rapport d'Orientations Budgétaires 2017 est publié sur le site de la commune.

Décision approuvée à la majorité.

.....
Séance du 13 avril 2017

APPROBATION DU PLAN LOCAL D'URBANISME - PLU

Le PLU approuvé sera tenu à disposition du public à la mairie de Milhaud, aux jours et heures d'ouverture des Services Administratifs, ainsi qu'à la préfecture du Gard et publié sur le site de la commune.

Décision approuvée à la majorité.

ZONAGE - DROIT DE PREEMPTION URBAIN (DPU) DE LA COMMUNE

Institution du droit de préemption urbain dans toutes les zones urbaines et d'urbanisation future délimitées par le Plan Local d'Urbanisme de la commune suivantes : zone U (UA, UC, UCa, 1AU, UE, UEa, US).

Décision approuvée à la majorité.

INDEMNITE FORFAITAIRE COMPLEMENTAIRE POUR ELECTION - IFCE

Attribution individuelle aux agents bénéficiaires en fonction du travail effectué à l'occasion des élections présidentielle et législative 2017, selon le montant de référence en vigueur à compter du 1^{er}/02/2017.

Décision approuvée à l'unanimité.

APPROBATION DU COMPTE DE GESTION DU BUDGET GENERAL 2016 DRESSE PAR LE COMPTABLE PUBLIC - CONSTAT D'IDENTITE DES VALEURS

Décision approuvée à la majorité.

APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2016 - BUDGET GÉNÉRAL

Décision approuvée à la majorité.

REPRISE ET AFFECTATION DU RESULTAT DU COMPTE ADMINISTRATIF 2016 AU BUDGET GENERAL 2017

Le résultat 2016 de la section de fonctionnement est affecté de la manière suivante : 563 825,60 € à l'article R1068 « excédent de fonctionnement capitalisé » de la section d'investissement 2017/recette.

Décision approuvée à la majorité.

COMPTE DE GESTION 2016 DU BUDGET ANNEXE " VENTE DE CAVEAUX ASSUJETTIE A LA TVA " DRESSE PAR LE COMPTABLE PUBLIC - CONSTAT D'IDENTITE DES VALEURS

Décision approuvée à l'unanimité.

APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2016 - BUDGET ANNEXE " VENTE DE CAVEAUX ASSUJETTIE A LA TVA "

Décision approuvée à l'unanimité.

REPRISE ET AFFECTATION DU RESULTAT DU COMPTE ADMINISTRATIF 2016 AU BUDGET PRIMITIF 2017 " BUDGET ANNEXE VENTE DE CAVEAUX ASSUJETTIE A LA TVA "

Le résultat 2016 de la section de fonctionnement est affecté de la manière suivante : - 14 460,04 € en dépenses de fonctionnement - compte D002 - au budget annexe vente de caveaux assujettie à la TVA 2017.

Décision approuvée à l'unanimité.

COMPTE DE GESTION 2016 DU BUDGET ANNEXE " PERMIS D'AMENAGER - LE PARVIS DU GYMNASSE " DRESSE PAR LE COMPTABLE PUBLIC - CONSTAT D'IDENTITE DES VALEURS

Décision approuvée à l'unanimité.

APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2016 - BUDGET ANNEXE " PERMIS D'AMENAGER - LE PARVIS DU GYMNASSE "

Décision approuvée à l'unanimité.

SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT AU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE POUR L'EXERCICE 2017

Fixation du montant de la subvention annuelle au CCAS pour 2017 à 42 000 €.

Décision approuvée à la majorité.

ALLOCATIONS ET DOTATIONS AUX ECOLES MUNICIPALES 2017

Décision approuvée à l'unanimité.

INDEMNITE ANNUELLE DE GARDIENNAGE DE L'EGLISE 2017

Attribuée en 2017 à Monsieur le curé de Milhaud pour un montant de 474,22 €.

Décision approuvée à l'unanimité.

ENVELOPPE ANNUELLE POUR SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT AUX ASSOCIATIONS 2017

28 950 € à répartir.

Décision approuvée à la majorité.

FIXATION DES TAUX D'IMPOSITION POUR 2017

- Taxe d'habitation : 15,55 %
- Taxe foncier bâti : 27,62 %
- Taxe foncier non bâti : 66,51 %

Décision approuvée à la majorité.

Compte rendu

des conseils municipaux

VOTE DU BUDGET GENERAL PRIMITIF 2017

- Section fonctionnement 5 498 912,00 €
- Section d'investissement 3 362 160,04 €

Décision approuvée à la majorité.

VOTE DU BUDGET ANNEXE 2017 « VENTE DE CAVEAUX ASSUJETTIE A LA TVA »

- Section de fonctionnement 54 460,04 €
- Section d'investissement 0 €

Décision approuvée à l'unanimité.

VOTE DU BUDGET ANNEXE "PERMIS D'AMENAGER - LE PARVIS DU GYMNASE" 2017

- Section de fonctionnement 384 104,00 €
- Section d'investissement 0 €

Décision approuvée la majorité.

Séance du 15 mai 2017

MARCHE DE TRAVAUX : ATTRIBUTION DES LOTS POUR LA REALISATION DU GYMNASE MUNICIPAL

Attribution des lots n° 1 - 2 - 3 - 4 - 6 - 7 - 9 - 10 - 11 de l'appel d'offres, relatifs à la réalisation du gymnase de Milhaud consultables sur le site internet ou en mairie. Les lots N°5 et N°8 sont déclarés infructueux et feront l'objet d'une procédure négociée sans publicité préalable et sans mise en concurrence.

Décision approuvée à la majorité.

APPROBATION DES VIREMENTS DE CREDITS DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT DU BUDGET GENERAL.

Décision approuvée à la majorité.

DESIGNATION D'UN NOUVEAU MEMBRE DE LA COMMISSION THEMATIQUE ADMINISTRATION GENERALE, PATRIMOINE, GESTION DU DOMAINE PUBLIC

Procédure de remplacement de Monsieur Mourad CHOUIRFA, conseiller municipal démissionnaire dans la commission ci-dessus désignée : Monsieur Patrick COPPIETERS est nommé membre suppléant.

Décision approuvée à l'unanimité.

DESIGNATION D'UN NOUVEAU MEMBRE DE LA COMMISSION THEMATIQUE FINANCES

Procédure de remplacement de Monsieur Mourad CHOUIRFA, conseiller municipal démissionnaire dans la commission ci-dessus désignée : Monsieur André BOLJAT, membre suppléant, devient titulaire, Madame Huguette SARTRE est nommée membre suppléant.

Décision approuvée à l'unanimité.

DESIGNATION D'UN NOUVEAU MEMBRE DE LA COMMISSION THEMATIQUE VIE ASSOCIATIVE ET SPORTS

Procédure de remplacement de Monsieur Mourad CHOUIRFA, conseiller municipal démissionnaire dans la commission ci-dessus désignée : Monsieur Xavier CAUQUIL est nommé membre titulaire. Décision approuvée à l'unanimité.

DESIGNATION D'UN NOUVEAU MEMBRE DE LA COMMISSION THEMATIQUE URBANISME, ENVIRONNEMENT, ECOLOGIE, AMENAGEMENT URBAIN

Procédure de remplacement de Monsieur Mourad CHOUIRFA, conseiller municipal démissionnaire dans la commission ci-dessus désignée : Madame Nathalie PLYWACZ est nommée membre suppléant. Décision approuvée à l'unanimité.

DESIGNATION D'UN NOUVEAU MEMBRE DE LA COMMISSION THEMATIQUE EDUCATION, AFFAIRES SCOLAIRES, ENFANCE ET JEUNESSE

Procédure de remplacement de Monsieur Mourad CHOUIRFA, conseiller municipal démissionnaire dans la commission ci-dessus désignée : Madame Franca ROSSANO est nommée membre suppléant. Décision approuvée à l'unanimité.

AUTORISATION DONNEE A MONSIEUR LE MAIRE A SIGNER L'AVENANT N°2 A LA CONVENTION-CADRE DE FONCTIONNEMENT DU SERVICE « PLATEFORME DES COMMUNES » COMMUN A NIMES METROPOLE ET AUX COMMUNES MEMBRES

Approbation et signature de l'avenant n°2 à la convention cadre de fonctionnement du service « Plateforme des Communes » commun à Nîmes Métropole et à ses communes membres annexé à la présente délibération, incluant la composition du service modifiée, ainsi que les termes de l'avenant N°1 relatif à la modification du mode de calcul de la répartition des charges de fonctionnement des services mutualisés qui a pris effet au 1^{er}/01/2016. Décision approuvée à la majorité.

APPROBATION DES SUBVENTIONS ANNUELLES DE FONCTIONNEMENT AUX ASSOCIATIONS 2017

Décision approuvée à l'unanimité.

MODIFICATION DU REGLEMENT DE FONCTIONNEMENT DE L'ACCUEIL DE LOISIRS SANS HEBERGEMENT - ALSH - ANNULE ET REMPLACE LA DELIBERATION N°2016-06-060 DU 13 JUIN 2016

Décision approuvée à la majorité.

FIXATION DES TARIFS DE L'ACCUEIL DE LOISIRS SANS HÉBERGEMENT (ALSH) - ANNULE ET REMPLACE LA DÉLIBÉRATION N°2015-11-098 DU 16 NOVEMBRE 2015

A compter de la présente délibération : TARIF ALSH MULTI-SITES MILHAUD 2017

Quotient Familial	Tarif la journée	
	Milhaudois	Non Milhaudois
Inférieur à 500 Euros	3,40 €	4,10 €
De 501 à 900 Euros	3,60 €	4,30 €
De 901 à 1400 Euros	3,80 €	4,50 €
+ de 1401 Euros	4 €	4,70 €

Restauration	
Milhaudois	Non Milhaudois
3 €	5 €

Diverses notes	
0,50 €	

Participations aux sorties scolaires	
Piscine	2,00 €
Bowling	3,00 €
Saint Chaptes	4,00 €
Royal Parc	4,00 €
Accrobranche	6,00 €

Décision approuvée à la majorité.

MODIFICATION DU REGLEMENT INTERIEUR DE LA RESTAURATION SCOLAIRE - ANNULE ET REMPLACE LA DELIBERATION N°2015-05-036 DU 27 MAI 2015.

Décision approuvée à la majorité.

FIXATION DES TARIFS DE LA RESTAURATION SCOLAIRE - ANNULE ET REMPLACE LA DÉLIBÉRATION N°2015-05-034 DU 27 MAI 2015

A compter du 1^{er} septembre 2017 : TARIFS RESTAURATION SCOLAIRE MILHAUD 2017

Décision approuvée à la majorité.

Enfant	Tarif la journée	
	Milhaudois	Non Milhaudois
Pre-inscrit	3,00 €	5,00 €
Non inscrit	6,00 €	7,00 €
PAI	0,50 €	

Adulte	
3,10 €	

MODIFICATION DU REGLEMENT INTERIEUR DES TEMPS D'ACTIVITES PERISCOLAIRES, GARDERIE, ETUDE SURVEILLEE - ANNULE ET REMPLACE LA DELIBERATION N°2015-05-037 DU 27 MAI 2015

Décision approuvée à la majorité.

FIXATION DES TARIFS DES TEMPS D'ACTIVITES PERISCOLAIRES, DE LA GARDERIE ET DE L'ETUDE SURVEILLEE - ANNULE ET REMPLACE LA DÉLIBÉRATION N°2015-05-035 DU 27 MAI 2015

A compter du 1^{er} septembre 2017 :

Enfant	TAP-GARDERIE-ETUDE SURVEILLEE	
	Milhaudois	Non Milhaudois
PRÉ-inscrit		
TEMPS D'ACTIVITES PERISCOLAIRES	1,00 €	1,50 €
GARDERIE	0,50 €	1,00 €
ETUDE SURVEILLEE	1,00 €	1,50 €
NON inscrit	2,00 €	4,00 €
Sanction financière pour retard	10,00 €	

Décision approuvée à la majorité.

INSTAURATION D'UNE GRATIFICATION AUX STAGIAIRES Bafa AU SEIN DE L'ACCUEIL DE LOISIRS SANS HEBERGEMENT

Versement en fin de stage, à condition que le stage ait été mené à son terme avec un avis favorable du tuteur ou du responsable de stage, d'une gratification de 126 € hebdomadaires aux stagiaires Bafa accueillis à l'Accueil de Loisirs Sans Hébergement durant la période estivale.

Décision approuvée à l'unanimité.

FIXATION DU TARIF DES NOUVELLES CASES FUNÉRAIRES DU COLUMBARIUM DU CIMETIÈRE COMMUNAL

Le tarif d'une case funéraire au columbarium est fixé à 938,57 € TTC.

Décision approuvée à la majorité.

PRISE EN CHARGE DES FRAIS DE RESTAURATION, DE TRANSPORT & D'HEBERGEMENT DE L'INVITE DU SALON DU LIVRE ORGANISE LE 27 MAI 2017

Remboursement des frais engagés par l'intervenant lors du Salon du Livre 2017, qui se tiendra le samedi 27 mai 2017, sur présentation des justificatifs dans la limite maximum de 300 € TTC, pour un déplacement en train AR, les frais de bouche et une nuit d'hôtel.

Décision approuvée à la majorité.

APPROBATION DU REGLEMENT RELATIF AUX CONDITIONS D'UTILISATION DES INSTALLATIONS SPORTIVES MUNICIPALES DU STADE RAYMOND MONTEIL

Décision approuvée à l'unanimité.

ETABLISSEMENT DE LA LISTE ANNUELLE DU JURY CRIMINEL TIRE AU SORT POUR L'ANNEE 2018

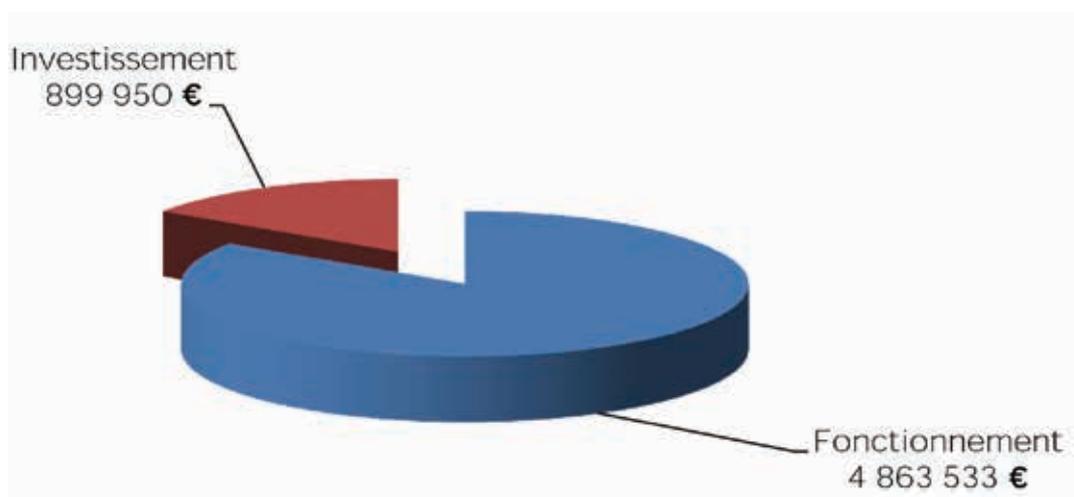
Tirage au sort des 15 noms parmi la liste électorale :

1. ESSAFIRY Saïda
2. GRANAT Roland
3. TAYEB-PACHA Djellali
4. BENDJELID née MEZRI Moktaria
5. ARNOUX née BENIELLI Marie-Françoise
6. DELON Robert
7. ARNOUX José Louis
8. DUMETZ née RYSSEN Charline
9. CHABAUD née MOKHTARI Daouia
10. MARTIN Alain Maurice Éric Yves
11. ESSAFIRY Mohamed
12. ZEROUAL née BOUSAID Hafeda
13. MALABRE Viviane
14. RAOUX née MANCINI Elia Rina Helia
15. MAINIERI Rocco

Décision approuvée à l'unanimité.

Finances

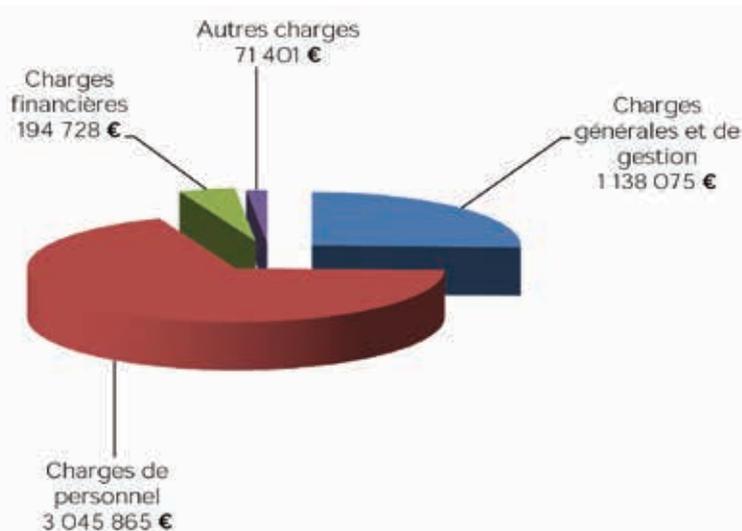
Budget global 2016 (réalisations)



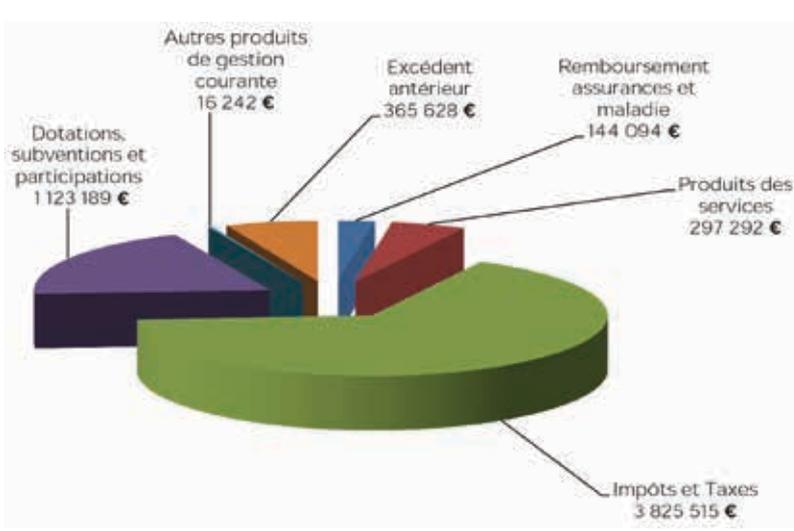
Les principaux investissements réalisés ou commencés en 2016 concernent :

- La réalisation du PLU et études diverses : 64 139 €
- La vidéoprotection : 133 530 €
- Divers travaux et installation de voirie : 74 050 €
- Les travaux sur bâtiments : 64 500 €
- L'équipement numérique de l'école élémentaire : 50 095 €
- Les nouveaux jeux extérieurs des écoles et parcs : 31 500 €
- L'équipement des services (véhicules de police, équipement, matériel et outillage) : 28 750 €
- Les travaux d'accessibilité des bâtiments : 17 050 €
- L'équipement du cimetière et accessibilité : 17 540 €
- Les études préalables dont maîtrise d'oeuvre pour la construction du gymnase : 57 650 €
- L'acquisition de terrain : 16 235 €
- La réfection des rues du centre village : 230 000 €

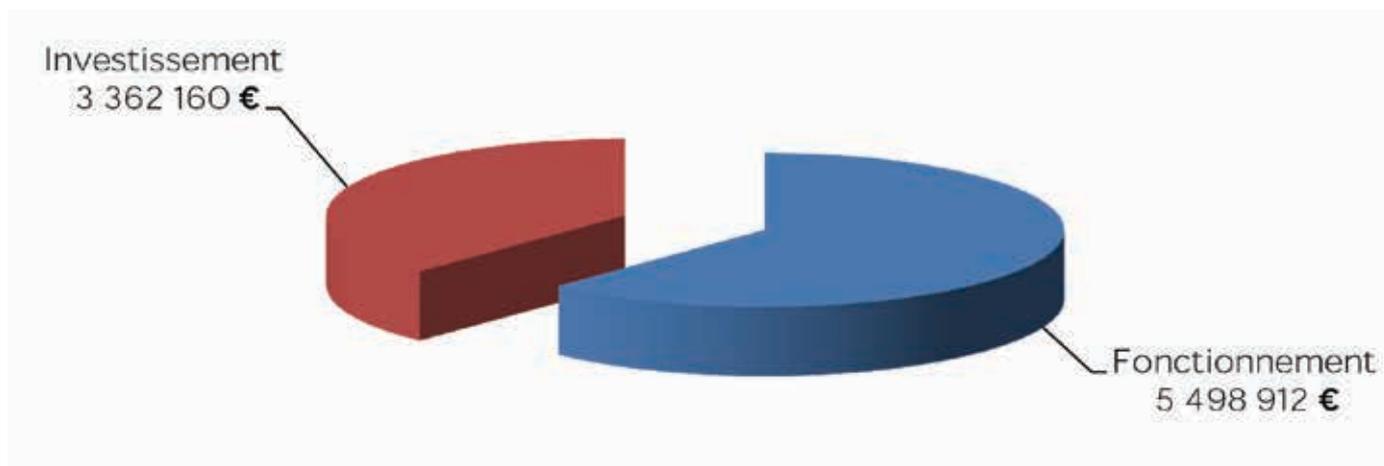
Dépenses de fonctionnement



Recettes de fonctionnement



Budget global 2017 (prévisions)

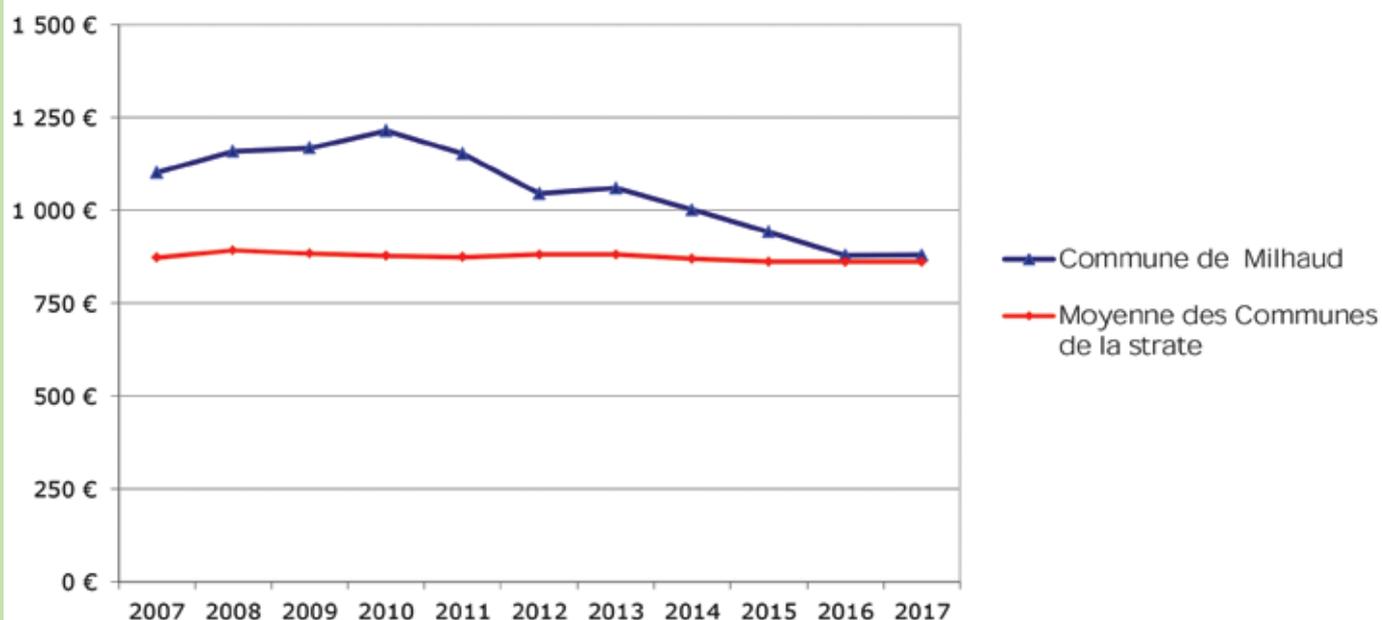


Investissements 2017 :

- L'achèvement des rues du centre du village
- La mise en accessibilité des bâtiments municipaux : tranche 2
- L'aménagement de la route de Montpellier et de l'entrée ouest
- L'installation des TBI à l'école élémentaire : tranche 2
- La poursuite des travaux de rénovation des bâtiments municipaux : écoles, mairie...
- Le démarrage des travaux de construction du gymnase

Dettes par habitant

EVOLUTION DE LA DETTE EN EURO PAR HABITANT
(comparaison avec les communes de taille équivalente) *source DGCL*



Travaux

Inauguration des rues du centre historique

C'est en présence de Monsieur le Maire, de Monsieur le Conseiller délégué aux travaux et à la voirie et de plusieurs élus, ainsi que du bureau d'étude Gaxieu Ingenierie qui a conduit les travaux et de l'entreprise Eiffage qui les a réalisés, que s'est déroulée l'inauguration des rues du centre historique du village.

Le réaménagement et l'embellissement de ces rues étaient très attendus par les résidents des rues Porte de France, de la Treille, de la Glacière, Folco de Baroncelli, des Vignes et de l'Église.

Plusieurs habitants étaient présents, malgré une météo peu favorable. Après avoir remercié l'ensemble des participants, un vin d'honneur a été offert par la société EIFFAGE au centre socioculturel aux personnes présentes.



Voirie

Rue Montaigne, rue Pasteur et chemin des Garrigues

Certaines rues de la commune, rue Montaigne et partiellement la rue Pasteur, très abîmées par le passage des bus, ainsi que le chemin des Garrigues fortement dégradé par une grande fréquentation de véhicules en transit, ont été traitées par des enduits superficiels (bicouche ou tricouche).

Ces matériaux imperméables sont constitués de couches de liant (essentiellement du bitume) et de granulats répandus successivement, ce qui assure une bonne imperméabilité et évite la pénétration de l'eau de ruissellement dans les assises de chaussées pour une plus longue durée de vie en fonction du type de circulation qu'ils supportent.

Il est possible d'appliquer à plusieurs reprises ce revêtement sur une même surface, au fur et à mesure du temps pour un entretien plus efficace à moindre coût.



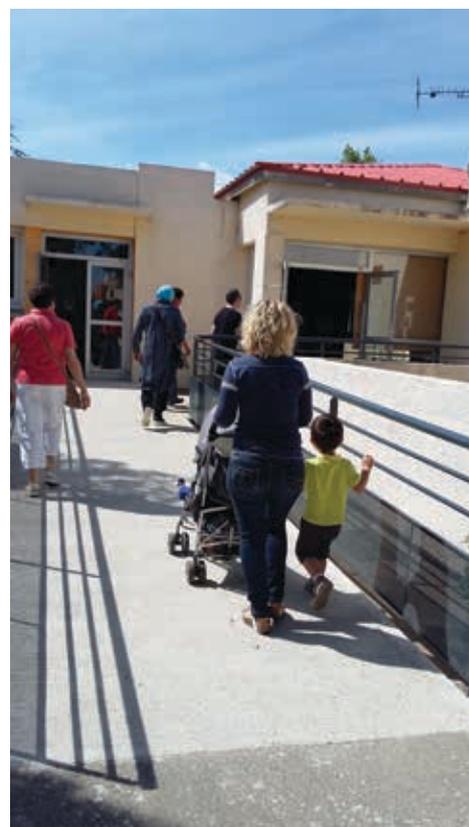
Accessibilité PMR

Église et école maternelle

Les travaux d'accessibilité continuent suivant notre Agenda d'Accessibilité Programmé (Ad'AP) engagé sur 9 ans.

Après le cimetière, ce sont l'église et l'école maternelle qui ont bénéficié d'aménagements : une rampe de sécurité et une barrière ont été installées sur le parvis de l'église et des pans coupés avec rampe d'accès ont été placés devant chaque entrée à l'école.

Ces travaux ont été réalisés en interne par les services techniques. Une étude est en cours pour installer un ascenseur (obligatoire) à la mairie.



Taille des arbres

en programmation

Des travaux d'élagage ont été réalisés sur certains platanes qui en avaient bien besoin : école élémentaire, place du Castellas, route de Nîmes et devant le parking de Bricomarché.

Ces tailles sont effectuées en période de repos végétatif et se pratiquent sur le long terme.

Elles doivent être renouvelées tous les trois ans environ, mais c'est une opération coûteuse (location de nacelle) et longue, d'où la nécessité d'une programmation.

L'hiver prochain nous poursuivrons notre cycle d'élagage.



Urbanisme

Le PLU opposable vers la mi-juin 2017

Un urbanisme réfléchi

Plan local d'Urbanisme : la procédure a démarré en septembre 2014 et nous avons délibéré le 13 avril 2017 pour son approbation. Sauf imprévus et contestations par des Personnes Publiques Associés, notamment la DDTM et la Préfecture du Gard, le PLU sera opposable vers la mi-juin 2017. Le nouveau document d'urbanisme sera opérationnel à cette date soit à mi-mandat.

Il reprend dans son Plan d'Aménagement et de Développement Durables (PADD), les objectifs définis dans la campagne :

- La maîtrise du foncier encore disponible (ZAC sud-ouest). Cet objectif a été complété par des Opérations d'Aménagement et de Programmation (OAP) inscrites dans le PLU et qui identifient une dent creuse (friche en milieu urbain de plus de 4 000 m²) à l'est et une mutation de secteur à l'ouest de la commune.
- La préservation du cadre de vie et notamment du patrimoine architectural languedocien du centre ancien, le maintien et l'intégrité des zones naturelles et agricoles ; tous inscrits dans le règlement du PLU.
- Des solutions alternatives au « tout voiture », inscrites dans le PADD et la création de zone de détente et de loisirs dans les parties non constructibles du périmètre urbain : la création d'une liaison douce continue le long de l'ancienne RN 113 (route de Montpellier) réhabilitée, le parc Vang Gogh au sud, le Moulin à Vent au nord à court terme et la future extension urbaine au sud à moyen terme.
- La résorption du déficit en logements aidés (155 logements programmés) : 40 premiers logements livrés en juin.
- Un équipement sportif complété par un gymnase de qualité (1^{er} coup de pelle en juin 2017) avec un moindre coût pour la commune.

Développement urbain

La commune a opté pour l'instruction du droit du sol (permis de construire) par Nîmes Métropole pour un coût approximatif de 9 000 € par an.

Elle entretient avec les services de l'État (Préfecture et DDTM) des relations apaisées, grâce à une politique volontaire en matière de respect du Plan Local d'Habitat (PLH) de l'agglomération, un programme de logements aidés et à une subvention accordée

à un bailleur social sous forme d'un terrain communal de 1 500 m². Cette politique devrait nous permettre à terme de récupérer intégralement le droit de préemption et d'assouplir les transactions immobilières privées sur la commune. Nous sommes déclarés comme "déficitaires" mais plus "carencés", ce qui ne nous exonère pas d'une pénalité de 47 120 € au titre de la loi SRU, majorée du fait d'une augmentation du taux de cette pénalité par les services de l'État.

Environnement

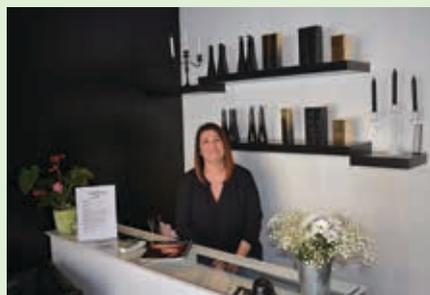
La commune a subi des contraintes supplémentaires, telles que la protection renforcée du captage de l'eau potable du stade, mais en a fait un atout supplémentaire en proposant plus d'espaces verts en lieu et place du tout urbain. Elle a financé une étude environnementale complète pour protéger les corridors écologiques et notamment les cours d'eau.

La prévention du mitage (constructions illicites en zone agricole dans la plaine du Vistre, dans la zone naturelle de la Costière et dans la garrigue) est un combat quotidien pour la transmission d'un patrimoine préservé aux générations futures.

Nouvelle installation à Milhaud

La coiffure, une passion

Toute petite j'avais déjà choisi "coiffeuse" ; dès 14 ans, j'ai pu réaliser mon rêve. Après mon apprentissage, j'ai eu la chance d'exercer dans des grandes enseignes où j'ai acquis mon expérience. Aujourd'hui, je franchis une étape supplémentaire en vous accueillant au salon : "MATHILDE M" coiffures hommes, femmes, barbier, ongles, du mardi au vendredi de 9h à 18h et le samedi de 8h à 15h.



La balade du Vistre

A partir du village au bout de la rue Georges brassens



A partir du village au bout de la rue George Brassens, passez le pont de la déviation. Là se trouve le panneau de départ de cette balade entièrement balisée qui permet à pied (durée 1h 15), à vélo, à cheval... de découvrir la plaine agricole avec ses champs de blé dur, de pois chiche, de colza. Puis, en avançant plus près du Vistre, on découvre des haies plus épaisses, les riches terres d'alluvions et enfin la rivière maintenant aménagée avec son lit sinueux et ses presqu'îles enfermant des zones humides et des berges reboisées. On peut déjà y observer le retour des poissons avec de jolies carpes, des oiseaux multicolores : le rollier d'Europe (l'oiseau bleu), le martin pêcheur, le guêpier, le pic vert et y écouter le rossignol Philomèle.

Le retour se fait le long de la ligne de chemin de fer sur un chemin frais bordé de petits ponts enjambant des mares où l'on peut y rencontrer aussi le lézard vert, des grenouilles vertes et des poules d'eau.

Bonne balade !



Environnement



Nettoyage de la garrigue

La municipalité s'est engagée dans un grand chantier

Nous avons réalisé en mars une grosse opération de nettoyage de déchets dans la garrigue. Ce sont 120 m³ d'encombrants divers et 50 tonnes de gravats qui ont été retirés sur une trentaine de sites. Ces incivilités récurrentes qui touchent ce formidable espace de liberté pour les Milhautois, outre les pollutions de toutes sortes qu'elles engendrent, ont un coût important supporté par la commune.

Les mesures prises pour limiter au mieux les gros dépôts faits par camion ou fourgon se poursuivent : 3 portiques de plus ont été posés cette année ; au total 10 seront en place.

Ces mesures s'accompagnent d'une surveillance régulière de notre Police Municipale, les contrevenants surpris s'exposent à de lourdes amendes.



30 amoureux de la garrigue

30 personnes ont aussi participé au nettoyage, ramassé les petits encombrants (bouteilles, ferrailles, cartons, douilles...) disséminés ça et là dans les olivettes et les taillis.

Le dimanche 4 avril, au matin, a été organisé un ramassage citoyen ; cette intervention a permis de retirer 4 m³ de déchets, triés et mis en sac.

Nous remercions vivement les Milhautois de leur intervention et vue la réussite de cette opération tous ont décidé de la renouveler à l'automne, probablement mi-octobre.





Zéro pesticide

Abandon de l'utilisation de produits phytosanitaires dans la commune

A partir du 1^{er} janvier 2017, la loi de transition énergétique pour la croissance verte interdit l'utilisation des produits phytosanitaires chimiques pour l'ensemble des structures publiques.

Soucieuse de la qualité du cadre de vie des Milhaudois et de celle de l'eau qui leur est distribuée, la commune supprime l'utilisation des produits phytosanitaires notamment celle du Roundup.

Désormais, depuis janvier 2017, la voirie, les espaces publics (les parcs, places, les cours d'école) sont exempts de produit toxique. Cela implique un changement complet des pratiques d'entretien ; tout est fait maintenant mécaniquement, voire manuellement, et la présence d'un peu plus d'herbes sauvages en ville se fera remarquer.

Pour pallier cette augmentation de temps de travail du service d'entretien des espaces verts, la commune s'est équipée de matériel alternatif, rotatifs, rotolames, appareils à jet de vapeur qui brûlent les jeunes herbes, ainsi que d'un bras articulé de la balayeuse muni de brosses adaptées pour les bordures de rues.

L'ensemble de ce matériel a été présenté lors d'une réunion publique sur le zéro phyto au mois de février.

Tous ces efforts permettront de nous engager dans la charte « ville propre » qui valorisera la qualité de vie dans notre commune.



Droit des maisons

Si entretenir son trottoir en période d'enneigement paraît naturel, il n'en est pas de même pour l'herbe sauvage. Depuis la nouvelle loi en matière de zéro phyto, il peut être utile de rappeler le sens civique de chacun. Outre l'aspect vite négligé de la voirie et des espaces, les mauvaises herbes déchaussent le revêtement des trottoirs, peuvent être responsables d'allergie et entraînent, avec les nouvelles pratiques, un surcoût en terme de temps de travail et de matériel.

Aussi, ayez un petit geste de "désherbeur-nettoyeur citoyen" !



Le carnaval des petits et dans les rues avec "cowboys et indiens"

Cette année encore, les enfants accueillis à la crèche et dans le réseau des assistantes maternelles de Milhaud ont pu se réunir à l'occasion du carnaval. Les petits avaient préparé une ronde et des chansons pour le plus grand bonheur des parents et des personnes présentes ce jour là. Au programme des gâteaux, des bonbons, de la musique, de la danse, des confettis, de la couleur et surtout de la bonne humeur ! Tous ont été ravis de cet après-midi festif et ensoleillé. Un grand merci au personnel de la crèche et aux assistantes maternelles pour cette réussite.

Le 22 avril 2017, vous avez pu voir passer dans nos rues des cowboys et des indiens qui s'étaient rassemblés en nombre pour le carnaval organisé par la FCPE en partenariat avec la mairie. La petite troupe a démarré des arènes pour se diriger vers l'école élémentaire en passant par la maison de retraite, avec un arrêt à la place neuve, tout cela accompagné de la Peña Zangaro. Le cortège a fini dans la cour de l'école élémentaire pour partager des grillades. Une initiative que nous renouvellerons l'année prochaine.



Pensez à inscrire vos enfants

Les inscriptions (scolaires, restauration scolaire, TAP, garderie et étude surveillée) se font, pendant la période scolaire, au bureau de restauration scolaire les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 7h30 à 12h30 et de 14h à 18h ; les mercredis de 7h30 à 12h30. Pendant les vacances scolaires, les jours et les horaires d'ouverture sont consultables sur le site internet et affichés devant le bureau. Le bureau est fermé du 14 juillet au 15 août.

La journée des enfants dans la cour de l'école élémentaire

La journée des enfants organisée par la FCPE en partenariat avec la municipalité a eu lieu dans la cour de l'école élémentaire le samedi 14 mai.

Les enfants ont pu profiter, au cours de cette journée, de structures gonflables offertes par la boulangerie " Le Bon Pain " que nous remercions chaleureusement.

De multiples animations étaient mises à disposition des petits et des grands venus nombreux en famille ou entre copains. Les animateurs municipaux ont eux aussi proposé diverses activités qui ont ravi les enfants de tous âges : maquillage, tatouage, fabrication de bracelets, jeux divers...

Des boissons et des grillades vendues par la FCPE attendaient les plus affamés. Les bénéfices de cette journée sont reversés à l'école.



Le cross "Christophe JALAGUIER" au stade le 17 mai 2017

Le 3^e CROSS de l'école élémentaire s'est déroulé sous un magnifique soleil printanier.

Les 370 élèves de l'école élémentaire de notre commune s'étaient tout particulièrement bien préparés à cet événement en s'entraînant depuis plusieurs semaines dans les cours et au stade. Tous les participants ont terminé l'épreuve, ce qui est déjà en soi une gageure.

Dix courses avaient été organisées sur un parcours parfaitement balisé sur les deux stades municipaux dont la pelouse était dans un état exceptionnel pour le bonheur de tous. 600 mètres pour les CP, 800 pour les CE1, 1 000 pour les CE2, 1 200 pour les CM1 et 1 400 pour les grands de CM2 qui participaient au cross de Milhaud pour la dernière fois avant leur entrée au collège.



Nous avons assisté à une concurrence toujours âpre, mais bon enfant dans une ambiance sportive, compétitive, mais toujours pédagogique, avec l'envie avant tout de participer tout en se dépassant. Certains élèves ont réussi l'exploit de gagner la compétition pour la seconde fois, voire la troisième comme ce fut le cas pour l'excellente Maïssa Berkani, élève de CM2, qui a de nouveau survolé la course cette année. Il en fut de même pour le surprenant Grégory Valette, élève de CM2, qui a, lui aussi, renouvelé sa performance de l'an passé sous les encouragements des nombreux parents et amis de notre école.

Il est à signaler l'excellence de l'organisation de ce cross grâce à une collaboration étroite entre l'équipe éducative, l'équipe des Temps d'Activités Périscolaires (TAP) et les services de la municipalité dont l'implication et l'efficacité ont été démontrées encore cette année. C'est ce qu'a entre autre salué Monsieur le Maire, lors de son discours de clôture. Il nous a fait l'honneur de sa présence tout au long de cette belle matinée participant même à la remise des médailles à l'arrivée des dix courses. Il a aussi remis les coupes aux vainqueurs et des diplômes à tous les participants le lundi 22 mai à l'école.

Le cross de Milhaud est désormais un événement majeur de la vie de notre école et il donne à tous le plaisir de retrouver l'ancien directeur de l'école, Monsieur Christian JALAGUIER, créateur de cette belle compétition qui porte son nom.

Tournoi d'échecs

Une première !

Le 30 mai 2017, a eu lieu le premier tournoi d'échecs dans la cours de l'école élémentaire. Ce tournoi a pu avoir lieu grâce au projet lancé en janvier par le Directeur de l'école en partenariat avec la municipalité et qui se poursuivra à la rentrée grâce à l'embauche d'une intervenante pour dix huit heures.

Ce tournoi a été organisé avec le soutien de Monsieur CAZENEUVE, Directeur du développement du jeu d'échecs en milieu scolaire, de Monsieur CANONGE, arbitre international, de Monsieur COSTA, Président de l'Échiquier Nîmois, de Messieurs AUJOULAT et MALASSAGNE, éducateurs d'échecs, qui seront remplacés par Madame COLLAS, championne de France.



Près de deux cents élèves participaient à ce tournoi et à entendre les "mouches volées", nous ne doutons pas qu'ils ont tous apprécié cette journée.

La pratique du jeu d'échecs en milieu scolaire a de nombreux atouts, tant sur la formation de l'esprit citoyen que pour la construction de l'esprit scientifique de l'élève. Les échecs sont particulièrement motivants pour le jeune enfant et bien adaptés à une utilisation en milieu scolaire : les parties sont courtes et correspondent bien à la capacité de concentration d'un élève ; la variété des pièces et leurs déplacements permet de résoudre une multitude de problèmes. Les apports sont de deux ordres : éducatifs et pédagogiques, notamment : respecter les règles, respecter l'autre et apprendre l'humilité, reconnaissance des formes, structuration de l'espace et acquisition de raisonnements logiques, stratégiques et de rigueur.

Journées en garrigue

pour les élèves de l'école élémentaire

Comme chaque année, l'association Garrigue Font des Chiens a amené les écoliers et les enseignants à la découverte de la garrigue milhaudoise.

Entre le 15 et le 19 mai, élèves, enseignants et bénévoles ont pu découvrir la garrigue grâce à un parcours préparé par l'association. plusieurs thèmes de découverte avaient été préparés : l'observation de lapins de garenne et de faisans dans un parc aménagé, les différents arbres de la garrigue et leur utilisation dans les temps anciens, la création de charbon de bois à partir d'une charbonnière de chêne vert, enfin la découverte d'un élevage de brebis de race Roussillonne utilisées pour le nettoyage des sous-bois pour éviter le risque d'incendie.



Après la pause déjeuner tiré du sac trois activités ont été proposées : le cycle des abeilles et leur rôle important dans l'agriculture, la construction de modèles réduits de capitelles en pierres sèches et une histoire fantastique en langue occitane.

Merci à l'association et à tous les bénévoles qui font partager leur amour de notre belle garrigue à nos enfants.



Dans le cadre du Plan Préfecture Nouvelle Génération mis en place par le Ministère de l'Intérieur, depuis le 7 mars 2017, les modalités de délivrance des cartes nationales d'identité évoluent dans le département du GARD. Ainsi, ces titres, comme les passeports, ne sont plus délivrés par toutes les mairies. Certaines mairies, comme Milhaud, possède l'équipement nécessaire.

Pour demander votre carte d'identité ou votre passeport, prenez RDV à l'accueil de la mairie de Milhaud (04 66 74 22 88) et présentez-vous avec les pièces justificatives suivant votre situation (vous pouvez remplir une pré-demande sur internet pour gagner du temps : [www. https:// passeport.ants.gouv.fr](http://www.https://passeport.ants.gouv.fr))

Repas ou colis de Noël

Les conditions de participation au repas, ainsi que l'attribution du colis restent inchangées par rapport à l'année 2016.

- Repas : 67 ans révolus
- Colis : 75 ans révolus

Date du repas des aînés : le mercredi 13 décembre à 12 h. Colis à retirer à partir du mercredi 6 décembre.

Inscriptions : du lundi 9 octobre au vendredi 17 novembre 2017.

Les annonces seront faites sur la page Facebook, le site internet de la mairie ainsi que sur le panneau lumineux devant la mairie. Des affiches seront proposées aux commerçants de Milhaud.

La semaine bleue du 2 au 8 octobre 2017

Cet évènement est l'occasion de partager avec nos aînés des animations qui créent du lien entre les générations, mais aussi de sensibiliser la population sur la contribution des personnes retraitées et âgées dans notre vie. La municipalité souhaite que, pendant cette semaine bleue nationale, des activités soient mises en place pour que chacun de nos aînés puisse trouver l'envie de venir partager de bons moments avec les plus jeunes. Pour cette semaine, nous avons au programme un défilé de mode à la maison de retraite, une marche bleue pour une découverte

historique du cœur du village (selon la météo), la projection d'un film suivi d'un débat et un goûter dansant à la salle fêtes. Pour participer, il faut s'inscrire entre le 1^{er} et le 29 septembre inclus en mairie à l'aide du document disponible en mairie et au Centre Socioculturel. Nous remercions les associations qui voudraient se joindre à nous et proposer leurs activités (portes ouvertes, concours de boules, concours de belote, tricot, informatique, sorties...) de bien vouloir prendre contact avec la mairie avant le 10 septembre, afin d'organiser cette semaine.

PLUIE-INONDATION
LES 8 BONNS COMPORTEMENTS
en cas de pluies méditerranéennes intenses

<p>JE M'INFORME et je reste à l'écoute des consignes des autorités dans les médias et sur les réseaux sociaux en suivant les comptes officiels</p>	<p>JE NE PRENDS PAS MA VOITURE ET JE REPORTE MES DÉPLACEMENTS</p>	<p>JE ME SOUCIE DES PERSONNES PROCHES, de mes voisins et des personnes vulnérables</p>	<p>JE M'ÉLOIGNE DES COURS D'EAU et je ne stationne pas sur les berges ou sur les ponts</p>
<p>JE NE SORS PAS Je m'abrite dans un bâtiment et surtout pas sous un arbre pour éviter un risque de foudre</p>	<p>JE NE DESCENDS PAS DANS LES SOUS-SOLS ET JE ME RÉFUGIE EN HAUTEUR, EN ÉTAPE</p>	<p>ROUTE INONDÉE</p> <p>JE NE M'ENGAJE NI EN VOITURE NI À PIED Pont submersible, gué, passage souterrain... Moins de 30 cm d'eau suffisent pour emporter une voiture</p>	<p>JE NE VAIS PAS CHERCHER MES ENFANTS À L'ÉCOLE. Ils sont en sécurité</p>

JE CONNAIS LES NOUVEAUX DE VIOLANCE

- Pluies très fortes et dangereuses
- Pluies fortes et dangereuses et écoulements
- Pluies fortes et dangereuses et écoulements exceptionnels

J'AI TOUJOURS CHEZ MOI UN KIT DE SÉCURITÉ

Matériel toujours à portée de main : piles de rechange, bougies, briquets ou allumettes, nourriture non périssable et eau potable, médicaments, matériel de secours, vêtements chauds, double des clés, copie des papiers d'identité, banque de premier secours, argent liquide, chargeur de téléphone portable, articles pour bébé, nourriture pour animaux.

JE NOTE LES NUMÉROS UTILES

Mairie
112 ou 118 Pompiers
15 SAMU
17 Gendarmerie, Police

www.developpement-durable.gouv.fr
#pluieinondation

SAIP
www.interieur.gouv.fr

Libre expression

GROUPE MAJORITAIRE

En politique, les postures partisans devraient être abandonnées.

Les actions menées tant au niveau des équipements structurants que de la rénovation de notre patrimoine et de la voirie, qu'en matière financière, de protection de nos concitoyens et de l'offre culturelle, illustrent notre conception de la politique au sens noble du terme.

Malheureusement, l'opposition municipale préfère entretenir des polémiques stériles, comme celle relative à l'augmentation de la fiscalité locale, où nous avons appliqué, en raison des prévisions de dépenses nouvelles (investissement sur le réseau d'éclairage public pour passage en Led, charges liées au gymnase de remboursement d'emprunt et de fonctionnement), une hausse raisonnable en limitant son impact sur la taxe d'habitation.

Nous avons fait le choix d'une gestion saine, identifiée par des efforts importants d'économie. Si nous ne nous voyons pas imposer d'autres contraintes, la recette fiscale attendue de la révision des trois taxes (141 620 €) nécessaire à l'équilibre du budget 2017, nous permet d'envisager sereinement, suivant l'analyse effectuée, la poursuite ou le lancement de nos projets actuels.

MILHAUD GÉNÉRATIONS NOUVELLES

Le 23 mars Mr le Maire annonce le maintien des taux dans son rapport d'orientation budgétaire.

La réalité du 13 avril, les taux des trois taxes communales sont en forte augmentation.

Prévoir c'est GÉRER !

La raison invoquée est l'insuffisance des recettes fiscales pour 141620€.

La réalité , une explosion notamment des frais de personnel, avec + de 630000€ en 3 ans dont encore 120000€ sur 2017 !

L'augmentation des Taux de plus 5.7% est bien le choix de la municipalité !

Qui a vu ses revenus progresser de ce pourcentage ?

Votre village a-t-il vraiment changer en 3 ans comme vous le souhaitiez ?

Milhaudois cela correspond-il à vos attentes ?

Cela évolue-t-il dans l'intérêt général ?

Vous seul avez les réponses !

Nous sommes là pour vous écouter et faire entendre votre voix.

N'hésitez pas à nous contacter par tous moyens à votre convenance.

l'équipe de MILHAUD PASSION Messieurs GARCIA - PELLERIN - SERAPHIMIDES

GROUPE MILHAUD BLEU MARINE

Lors du rapport d'orientation budgétaire du 23 mars, le Maire nous assure que les taux d'imposition n'augmenteront pas.

Lors du conseil du 13 avril, soit moins d'1 mois après, MARCHE ARRIERE, une augmentation des 3 taux est mise en délibération! MAUVAISE SURPRISE.

Recette attendue 2 618 583€ soit 141 890€ de plus qu'en 2016.

Quand on sait que le montant du marché EIFFAGE pour les travaux du centre «historique» (comme aime à le dire le Maire) est de 383 400 € on aimerait approfondir le choix politique rattaché à ces priorités.

E. MACRON compte supprimer la taxe d'habitation - recette principale des communes - pour 80% des français. C'est une perte de 36% de ressources propres. L'AMF écrit que c'est une mesure "attentatoire aux libertés locales", l'État remettrait en cause la libre administration des communes et leur capacité d'assurer les services publics essentiels ". Sachez que les maires auront la possibilité d'augmenter les taux du foncier s'ils le souhaitent et M.Descloux ne s'en privera pas.

Cette atteinte à vos revenus n'a pas empêché les élus locaux Milhaudois et Nîmois d'agir à chaque élection contre M. le PEN

MERCI aux 1699 milhaudois qui ont donné leur confiance à MARINE.

Bureau Municipal de l'Emploi Véritable réseau

La lutte pour l'emploi reste une des priorités de l'équipe municipale dans le cadre de sa lutte contre le chômage et la précarité.

L'implication des acteurs locaux a permis au Bureau Municipal de l'Emploi de se développer, de tisser un véritable réseau avec les entreprises Milhaudoises et de renforcer ses relations avec PÔLE EMPLOI pour organiser des rencontres sur la commune.

La commune était dotée de deux permanences assurée par La Mission Locale des Jeunes et le PLIE (Plan Local d'Insertion à l'Emploi), mais les restrictions budgétaires qu'ils subissent ne leur permettent plus d'intervenir sur Milhaud.

Le 17 mars, lors d'une réunion, le BME a mis en relation les entreprises Milhaudoises et PÔLE EMPLOI qui a présenté ses offres de services. Ces entreprises ont pu exprimer leurs besoins.

La commune a également créé un partenariat avec la Cité des Métiers de Nîmes, qui offre à Milhaud de nombreux ateliers thématiques.

Le 27 mars 2017, a eu lieu le 1^{er} atelier au Centre Socioculturel sur " Les métiers des services à la personne ".

De nombreux autres ateliers seront animés sur la commune tout au long de l'année, tels que :

- Que faire avec ce que je sais faire ?
- Comment retrouver un emploi après une longue période d'inactivité ?
- Être efficace aux forums de l'emploi.



Communication Milhaud se modernise

Ce qui ressemble à un smartphone géant est un point d'info interactif disponible 24h/24 avec écran tactile.

Dernière nouveauté en matière de communication, ce panneau d'affichage interactif a été installé à l'extérieur sur la façade du Centre Socioculturel. Ce panneau, entièrement financé par les sponsors publicitaires que nous remercions chaleureusement, nous a été fourni par la Société Média Plus Communication. Ces sponsors sont présents sur le pourtour du panneau et défilent sur l'écran interactif quand celui-ci n'est pas sollicité.

Un plan de la ville est visible au centre ; vous pourrez trouver la liste des rues avec leurs coordonnées, un accès au site internet de Milhaud, à la météo et tout un panel d'informations pratiques.

Ce panneau sera régulièrement alimenté : vous pourrez y trouver des idées de sortie, des balades à faire, des loisirs..., mais aussi d'autres applications.

La cerise sur le panneau, c'est qu'il intègrera aussi une borne WiFi publique pour une connexion à internet sur la place dès l'instant que l'on se sera identifié.





NOUVELLE CITROËN C3 UNIQUE, PARCE QUE VOUS L'ÊTES

ConnectedCAM Citroën™
36 combinaisons de personnalisation
Citroën Advanced Comfort®



À partir de **149€** /MOIS¹⁾
Après un 1^{er} loyer de 2000 €, sans condition
3 ANS : ENTRETIEN, GARANTIE

Modèle présenté : Nouvelle Citroën C3 BlueHDi 105 644 809. Prix sans option, taxes de vente et options de personnalisation d'origine. Connexion 4G LTE™, service all-in-1^{er} Mobile. Garantie 3 ans sans kilomètre ou 100 000 km. 1^{er} loyer de 2000 €, sur 36 mois et 20000 km, location, entretien et assurance de garantie incluse. 1) Exemple pour la C3 sur 36 mois et 20000 km avec Nouvelle Citroën C3 PureTech 105 644 809 avec toutes les options, soit un 1^{er} loyer de 2000 € puis 2) 149 € par mois. Exemple de garantie 3 ans sans kilomètre ou 100 000 km. 1^{er} loyer de 2000 €, sur 36 mois et 20000 km. 1^{er} loyer de 2000 €, sur 36 mois et 20000 km, location, entretien et assurance de garantie incluse. 149 € par mois. Exemple de garantie 3 ans sans kilomètre ou 100 000 km. 1^{er} loyer de 2000 €, sur 36 mois et 20000 km. 1^{er} loyer de 2000 €, sur 36 mois et 20000 km, location, entretien et assurance de garantie incluse. 149 € par mois. CONSOMMATIONS MIXTES ET ÉMISSIONS DE CO₂ DE NOUVELLE CITROËN C3 : DE 3,2 À 6,3 L/100 KM ET DE 65 À 110 G/KM.

GARAGE RANCEL - 75 ROUTE DE MONTPELLIER - 30540 MILHAUD - 04 66 74 21 81

L'ÉTÉ S'ANNONCE
JOLIMENT
ENSOLEILLÉ

DU 2 MAI AU 3 JUIN
-50%⁽¹⁾
SUR MES VERRRES
SOLAIRES
POLARISANTS
DE LA GAMME ZEN SUN

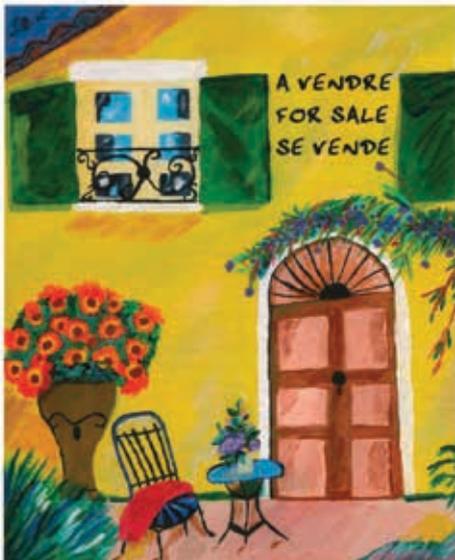
vision plus
OPTICIENS

MARQUE DE PERSONNALITÉ

1100 route de Montpellier - 30540 MILHAUD

GARRIGUES IMMOBILIER

VENTES - ACHATS - LOCATIONS
TOUTES TRANSACTIONS IMMOBILIÈRES



Une agence à
votre service,
où le sourire
et la bonne
humeur vous
attendent.

Anno-Mary Berthaud :
06 11 58 34 09
Bernard Garrigues :
06 15 15 01 11
Jeanick Berthaud :
06 22 26 40 47

e-mail : bernardgarrigue@sfr.fr

58, route de Nîmes - 30540 MILHAUD
Tél. : 04 66 74 22 54 - Fax : 04 66 74 05 33

Plans de cuisine
et de salle de bains

Réalisation d'éviers
en pierre sur mesure

Monuments funéraires

Tél. 04 66 20 33 83
Fax 04 66 20 44 70
Usine et bureau : 306 rue de la Paix 30230 Bouillargues
email : contact@miletto-marbrerie.com



3 ans à votre service

Présenter un bilan de mi-mandat, c'est avant tout revenir sur les engagements de campagne et constater la réalisation totale ou partielle des promesses électorales, mais aussi programmer et définir les actions à venir.

Finances

Les orientations budgétaires 2017, conformément aux engagements que nous avons pris, sont les mêmes depuis 2014 :

- nous assurons un contrôle rigoureux des dépenses de fonctionnement,
- nous engageons les dépenses d'équipement strictement nécessaires,
- nous limitons le recours à l'emprunt pour désenclaver la ville.

Dans un contexte économique difficile et une situation plutôt contrainte qui s'est traduite par la conjonction :

- d'une baisse brutale et importante des dotations que l'État verse aux Collectivités, ramenées de 938 952 € en 2014 à 769 623 € en 2017,
- des transferts de charges (les nouveaux rythmes scolaires) qui ont entraîné, en trois ans de 2014 à 2016, une augmentation de nos frais de personnels de l'ordre de 280 000 € compensés par une aide de mise en place de 50 000 €,
- et des prélèvements de pénalités liées au déficit de logements sociaux dans le cadre de la loi Solidarité et Renouvellement Urbain (SRU) qui ont été effectuées de 2011 à 2017, pour un montant total de 345 430 €,

nous avons dû adapter notre politique.

“ Une gestion toujours plus rigoureuse pour apporter à tous le bien-être dont il a besoin. ”

Ces contraintes nous ont ainsi obligés, au vu des dépenses d'équipement prévues pour 2017 et des projets en cours, à utiliser le levier fiscal en augmentant, afin d'assurer l'équilibre du budget, les taux d'imposition locaux pour 2017 ; une hausse raisonnable, qui pour les trois taxes s'élève à 141 620 € et dont l'impact par souci d'équité sera réparti sur les trois taxes.

En considérant la somme nécessaire à l'équilibre du budget, les 3 taxes locales vont augmenter :

Taxes	Taux 2016	Taux 2017
Habitation	14,71 %	15,55 %
Foncier bâti	26,12 %	27,62 %
Foncier non bâti	62,90 %	66,51 %

Il faut souligner que ces taux restent sous les taux plafonds des villes de même importance et sous les taux moyens départementaux.

La décision d'augmenter les impôts est une déci-



sion lourde qui, si elle n'avait pas été prise, aurait compromis la bonne gestion de la commune. Cette hausse permet de faire supporter la charge de l'augmentation de manière équitable entre toutes les catégories de contribuables et d'en limiter l'impact sur les foyers.

A titre d'exemple :

- Une taxe d'habitation 2017 avant augmentation qui était à 529 € passera à 560 € soit 31 € de plus pour l'année.
- Une taxe foncière pour une maison de 100 m² sur un terrain de 450 m² avant augmentation qui était de 470 € passera à 497 € soit 27 € de plus pour l'année.
- Une taxe foncière sur le non bâti avant augmentation qui était à 12 € passera à 13 € soit 1 € de plus pour l'année.

La nécessité d'agir de manière active sur la fiscalité en augmentant les impôts, c'est plus de services, d'équipements et de bien-être. C'est aujourd'hui une évidence comptable et un acte de bonne gestion.

Par contre, baisser les taxes lorsque les finances le permettent, il faut aussi savoir le faire.

Il est donc impératif de continuer à gérer très rigoureusement les finances communales et de trouver de nouvelles pistes d'économie.

Bien que cela ne soit pas facile, la rigueur imposée par l'État, qui nous contraint à une autre conception de la dépense communale, n'est pas de nature à brider notre imagination. Au contraire, elle l'encourage. C'est pourquoi nous allons, confiants en l'avenir de

notre commune, poursuivre, et bien au delà de nos actions, pour un « Milhaud toujours plus haut ».

Toutes les opérations à venir, correspondant à des investissements indispensables, nécessitant un effort financier compatible avec notre situation budgétaire actuelle, seront menées à leur terme, même si nous ne connaissons pas encore les conséquences pour les Collectivités Territoriales, des politiques qui seront menées par le nouveau gouvernement après juin 2017.

Sécurité et prévention

Dans ce domaine, la mobilisation de la municipalité ne faiblit pas. Les actions menées pour la tranquillité publique sont conformes aux engagements pris :

- Renforcement des effectifs de police ; portant l'effectif à 6.
- Rééquipement à neuf de notre Police Municipale (deux véhicules, tenues, gilet pare-balles, équipement radio).
- Présence de nos agents au quotidien sur le terrain jour et nuit.
- Installation de caméras de vidéoprotection (25 caméras fin 2017) en liaison avec le CIUVP 24h/24 et 7j/7.
- Mise en place de la Participation Citoyenne qui compte 11 référents répartis sur 5 secteurs.
- Collaboration étroite avec la Gendarmerie de Bernis.



Dossier bilan de mi-mandat

- Requalification de certaines zones par du panotage et du traçage intelligent de la voirie.
 - Augmentation du nombre de places de stationnement et des modes de stationnement.
 - Amélioration de l'entrée ouest de la commune, d'Intermarché à la rue de la Montre, avec un marquage efficace, des zones de rétrécissement et une voie sécurisée pour la circulation des piétons et des cyclistes.
 - Modification du carrefour Ouest (Intermarché), outil décisif pour assurer le développement de cette entrée du village, et pour lequel nous continuons à suivre, auprès des services de l'État, les suites qui seront retenues.
 - Accroissement des actions de surveillance de la Police pour lutter contre les incivilités (dépôts sauvages, constructions illicites, propreté urbaine...).
- Réservistes de Gendarmerie en résidence 8 mois sur 12 grâce à la mise à disposition d'un appartement municipal restauré.
 - Mise en place de la zone bleue.
 - Les amendes de polices versées au Département sont récupérées sous forme de subventions pour des travaux de sécurisation et de prévention routière.
 - Un CLSPD (Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance) qui permet de coordonner notre stratégie locale avec l'ensemble des acteurs prenant part à l'application des politiques de sécurité et de prévention de la délinquance.
 - Un GLTD (Groupement Local de Traitement de la Délinquance) qui agit efficacement contre les constructions illicites ; les PV de Police sont transmis au Procureur qui prend les mesures qui s'imposent.
 - Un point juridique pour accompagner et conseiller.

Les actions à venir :

- Déplacement de la Police Municipale pour une meilleure visibilité dans des locaux municipaux proche du centre socioculturel.
- Augmentation des contrôles de vitesse.
- Pause d'un radar pédagogique.
- Limitation de la vitesse dans certains quartiers.

Urbanisme et environnement

Un aménagement respectueux du cadre de vie et une utilisation raisonnée de toutes les réserves foncières disponibles pour :

- Un PLU (Plan Local d'Urbanisme) démarré dès septembre 2014 qui sera opérationnel à la mi-juin 2017 et qui répond aux objectifs définis pendant la campagne.
- Une mise en conformité avec le PLH (Plan Local d'Habitat) de Nîmes Métropole.
- Des engagements pris pour répondre aux constats de carence de l'État en matière de logements locatifs aidés, mais au-delà du levier financier, c'est avant tout un moyen de réaliser des logements décents accessibles aux Milhauois qui peinent à se loger ou dont les revenus s'amenuisent et ne peuvent pas louer dans le secteur privé.



- La lutte contre les constructions illicites.
- Un nettoyage programmé de la garrigue : une première zone a été traitée en 2016. Les travaux de 2017 sont engagés depuis début mars et concerneront une zone plus étendue.

“ La préservation de l’environnement (garrigue, lutte contre la cabanisation, requalification des cours d’eau, entretien des fossés, entretien des pistes DFCI) est également un point essentiel au maintien de la qualité de vie des Milhautois. ”

- Des portiques installés aux entrées des routes et chemins de garrigue pour en limiter l’accès.
- De nombreuses rencontres avec le Préfet et la DDTM afin de transformer et sécuriser le carrefour entrée ouest.
- Un fleurissement des espaces, places et rues.
- Comme prévue lors de la campagne, nous faisons partie du comité de surveillance de l’incinérateur (SITOM).
- La réhabilitation des lits et des berges du Vistre avec Nîmes Métropole et la création d’une voie verte.
- Un partenariat avec le CEP (Conseil en énergie Partagée) de Nîmes Métropole ; pour continuer notre recherche d’économie en matière d’énergie sur l’ensemble des bâtiments communaux et la voirie.
- Une participation à l’aménagement des chemins de défense contre l’incendie dans la garrigue.

A venir :

- La végétalisation de l’entrée ouest et du quartier de la crèche.
- Le remplacement des conteneurs de verre par de nouveaux modèles de « Homo Détritus ».
- La poursuite des actions pour la réalisation d’un rond-point à l’entrée ouest.

Travaux de voirie et bâtiments

La rénovation de la voirie et la modernisation de l’espace public et des bâtiments sont une priorité. Nous avons réalisé :

- Les travaux de voirie de la 2^e partie de la rue des Muriers, de la rue des Roses, de la rue Porte de France, de la rue de la Treille, de la rue de la Glacière, de la rue des Vignes, de la rue Folco de Baroncelli et de la rue d’Église).
- La réfection par des enduits superficiels de la rue Montaigne, d’une partie de la rue Pasteur et du chemin des Garrigues.
- La fabrication et pose de portiques en garrigue.
- L’acquisition d’une balayeuse ; l’ancienne coûtait trop chère en réparations récurrentes.
- La création d’un service « Propreté ».
- La mise en place de conteneurs enfouis.
- La création d’un agenda d’accessibilité programmé pour les PMR (Personnes à Mobilité Réduite) sur 9 ans ; déjà mis aux normes : cimetière, temple, église, école maternelle et dojo.
- Le remplacement des chaudières défectueuses



et dangereuses : appartement de fonction rue des Écoles (Gendarmes réservistes), crèche, Police Municipale, centre socioculturel et église).

- La réfection des toitures en mauvaise état : salle des aînés, dojo, centre socioculturel, mairie, logement rue des écoles avec désamiantage, école maternelle, atelier des services techniques et nouveaux bureaux des services techniques.
- La restauration de la salle des mariages qui était vétuste.
- La restauration des bureaux des services techniques qui accueilleront l'administratif de ces services soit 4 bureaux.

A venir :

- La poursuite de la mise en accessibilité : prochainement la mairie.
- L'aménagement du parking route de Montpellier sur le site de l'ancienne station-service face à la crèche.
- L'acquisition d'un tractopelle pour remplacer l'ancien qui est vétuste et dangereux.
- La construction de deux abris-bus-quais à Intermarché et à La Croix.
- La poursuite du remplacement des réseaux d'eau potable et d'assainissement par Nîmes Métropole.

- L'étude pour réduire les consommations énergétiques des bâtiments énergivores.
- L'installation d'un nouveau colombarium et de nouveaux caveaux au cimetière.
- L'étude pour la réfection de la rue de la Poste jusqu'au croisement de la rue de la Plaine avec la réalisation d'un quai abri-bus.

Enfance et scolarité

Nous avons relevé le déficit en mettant en place :

- L'ALSH (Accueil de Loisirs Sans Hébergement) qui accueille aujourd'hui jusqu'à 100 enfants.
- Les TAP (Temps d'Activités Périscolaires), obligatoires malgré l'absence de moyens mis à notre disposition, avec des activités aussi diverses que variées.
- Des repas de cantine faisant l'objet d'un marché public tous les ans, afin d'assurer une qualité sans cesse renouvelée.
- Un service de paiement en ligne pour payer cantine et activités périscolaires.
- Des TBI (Tableaux Blancs Interactifs) dans 6 classes.





- Des travaux de mise en sécurité imposés par le contexte actuel à la crèche et aux écoles.
- De nouveaux jeux d'enfants dans les cours des écoles élémentaire et maternelle.
- Un CMJ (Conseil Municipal des Jeunes) pour développer sens civique et responsabilités.
- Un projet « échecs » pour accroître les capacités d'éveil des élèves de l'école élémentaire et une initiation en maternelle prévue en 2017.
- Une Passerelle entre les assistantes maternelles et la crèche.
- Une journée porte ouverte à la maternelle pour que les petits et leurs parents découvrent leur nouvel établissement.
- Divers manifestations souvent en association avec l'école et la FCPE (Noël des enfants, carnaval, cross, Journée des enfants, Castagnade, Kermesse...).

A venir :

- Fin de la rénovation et de la mise aux normes des bâtiments scolaires.
- Poursuite de l'installation de TBI dans chaque classe de l'école élémentaire (soit 1 dans chacune des 15 classes).
- Les locaux laissés vacants par la Police municipale pourront être dédiés à de nouveaux espaces scolaires.
- De grands crayons en bois colorés fabriqués en

interne seront installés aux abords des écoles pour inciter à la prudence.

- Une réflexion sera menée pour donner un nom aux écoles maternelle et élémentaire.

Économie et emploi

Pour donner un coup de pouce à l'emploi, un bureau municipal de l'emploi a été ouvert dès septembre 2014 pour aider la recherche d'emploi, la création de CV, la rédaction de lettre de motivation ; mais aussi, pour faire le lien avec les demandeurs d'emploi et les entreprises qui cherchent du personnel.

Un comité des artisans, commerçants et professions libérales (ACA PL) a été initié par nos soins pour fédérer leurs actions et identifier leurs besoins.

Vie associative

Nous comptons aujourd'hui près de 75 associations. Demain, du fait de notre politique sportive active, soutenue par les futurs équipements, ce nombre ne peut que croître.

Milhaud est l'une des villes les plus mobilisées vers la vie associative. Véritable moteur du lien social, les associations participent au dynamisme local et valorisent notre territoire.

Toutes les associations sont traitées sur un pied d'égalité et la subvention relève de la seule appréciation de la municipalité et de l'intérêt local que représente leurs projets.



Nous continuerons à soutenir et accompagner les associations et à faciliter les relations avec et entre elles, et de leur donner des moyens pour les aider dans leur gestion et la réalisation de leurs projets.

Sports et loisirs

Chacun sait que le sport est un formidable outil de cohésion sociale et d'épanouissement de chacun, aussi nous avons attaché une attention particulière à :

- La construction du gymnase, projet phare de notre mandat, démarré en mai 2017 et qui devrait ouvrir en 2018.
- Des associations qui promeuvent le sport.
- La création d'un parcours de marche du village au Vistre en passant par la plaine.

A venir :

- La réhabilitation de l'espace à côté du Renoir en une aire de loisirs que nous appellerons « L'espace VAN GOGH ».
- La réhabilitation de l'espace des moulins à vent en parc de loisirs.
- De nombreux sports qui verront le jour à l'arrivée de ce gymnase.

Culture et festivités

La commune, malgré une réduction des crédits affectés, maintient un programme culturel et festif varié afin de toucher un large public et toutes les générations, ce sont :

- des séances de cinéma pour tous au début de chaque mois,
- des pièces de théâtres,
- des fêtes pour les enfants (Noël, Pâques aux arènes, etc.),
- la fête du terroir,
- le salon de la peinture,
- le salon du livre,
- la renaissance de l'association culturelle "Le tripot de Milhaud",
- la fête du blé,
- le concours de robotique,
- la fête de la musique,
- la nuit des étoiles,
- le taureau à la broche aux arènes,
- la fête votive,
- la semaine bleue,
- le centenaire de la guerre 14-18.

Communication

Essentielle pour vous informer au mieux par :

- 10 sucettes municipales qui permettent un affichage gratuit sur une face pour la commune, l'autre étant réservée à l'entreprise publicitaire,
- un affichage sur un panneau lumineux devant la mairie,
- un nouvel écran au centre socioculturel payé par la publicité,
- l'installation de panneaux réservés aux associations,
- trois éditions du bulletin municipal par an,
- un site internet rajeuni,
- une page facebook.

“ Je tiens à remercier chaleureusement les membres de l'équipe municipale, qui, à des degrés divers en fonction de leurs disponibilités, s'impliquent à mes côtés au quotidien, rendant possible l'action municipale. ”

Coup d'œil dans le rétro

Actualités municipales



Exposition de Lego

Après les playmobils, les Lego !

Pour le dernier week-end des vacances, les 18 et 19 février 2017, a eu lieu, au Centre Socioculturel, une magnifique exposition de Lego organisée par la municipalité en partenariat avec l'association "Artofbrick" de Saint Privat des Vieux.



500 m² de LEGO étaient consacrés à l'installation de multiples scènes de super héros (Batman, Star Wars, Ninjagos, La reine des neiges, Sam Le Pompier et bien d'autres personnages mythiques), ainsi qu'une ville avec toutes ses activités (mairie, école, fête foraine, course de vélos...).

Un atelier pour les enfants était aménagé avec de nombreuses pièces à leur disposition ; ils pouvaient laisser aller leur imagination de créateurs en herbe. Les passionnés et les collectionneurs n'étaient pas en reste avec un espace vente.

Deux journées ludiques qui ont attirées plus de 600 visiteurs, petits et grands venus découvrir cet univers.

Merci aux organisateurs pour leur investissement de chaque instant pour ces deux journées meilleures journées.

ATP

(Association pour le Théâtre Populaire)

Le samedi 11 mars à 20h30, l'ATP nous a présenté son spectacle : " Du côté de la vie ", inspiré par les " Récits d'un jeune médecin " de Mikhaïl Boulgakov.

Nous avons partagé les souvenirs, les doutes et les joies de ce médecin de campagne interprété avec brio par Philippe Goudard, qui fut tour à tour : urgentiste avec le SAMU, clown, médecin de campagne et comédien...

Adaptée par Pascal Lainé, la pièce mêle le texte de Boulgakov et les souvenirs de médecin de philippe Goudard en les faisant dialoguer " Du côté de la vie ".

Un spectacle révélant la fragilité et l'humanité de ce médecin.



Repas des Présidents d'associations

Le traditionnel repas des Présidents des associations milhautoises a eu lieu le samedi 25 mars ; 205 personnes représentant une trentaine d'associations étaient rassemblées pour partager ce moment de convivialité.

Cette soirée était l'occasion pour les associations et la municipalité de se retrouver pour passer un agréable moment.

Les Présidents des associations appelés sur l'estrade par Monsieur le Maire et les conseillers délégués aux associations ont été chaleureusement remerciés pour leur engagement et leur participation toujours plus active à la vie de la commune.

Les Présidents et les bénévoles ont pu partager l'excellent repas servi par le traiteur " Fabaron le Cévenol " accompagné par le groupe " The cookies " en première partie (reprises modernes de morceaux connus internationaux et français) et de l'équipe Gianara (Dj, animateurs chanteurs) pour la deuxième partie. L'ambiance était au rendez-vous.

Remerciements aux quatre agents du Centre Socioculturel qui ont préparé et organisé cette soirée, ainsi que pour leur travail tout au long de l'année auprès des associations Milhautoises.



“ Une vie culturelle et festive intense et riche pour que tous puissent participer selon leurs goûts et leurs envies. ”

Marché du terroir

Le marché du terroir a eu lieu le 2 avril. Une quinzaine d'exposants étaient installés autour des arènes ; courageux malgré le temps ! Chacun a pu trouver son bonheur et il fallait arriver tôt à en croire la prise d'assaut du stand des fromages de chèvre. Le concours d'abrivados avec les manades Briaux

et du Gardon organisé par la municipalité, à laquelle s'est joint le Club Taurin, avec la manade Chapelle qui avait annulé la veille à cause du temps, a pu se dérouler normalement pour la plus grande joie du public venu nombreux.



Pâques aux arènes

La traditionnelle chasse aux œufs a eu lieu aux arènes le lundi 17 avril 2017.

Cette année encore, cette journée a connu un franc succès ; ce fut une journée familiale et conviviale pour les petits et les grands qui se sont retrouvés tout d'abord autour d'un petit déjeuner offert par la commune.

Les enfants s'en sont donnés à cœur joie grâce aux divers jeux qui leur étaient proposés : structures gonflables, karts et jeux divers en bois, pêche aux canards et balades à dos d'ânes.

La chasse aux œufs s'est déroulée dans les arènes sous le regard amusé des parents. Après une collecte fructueuse, chacun est venu récupérer un sachet d'œufs en chocolat distribué par les élus venus nombreux.

Pour finir, Monsieur le maire, quelques élus et plusieurs enfants accompagnés de leurs parents n'ont pas oublié nos aînés de la maison de retraite en leur apportant un panier de Pâques.



Salon de la peinture

Le vendredi 7 avril à 18h30 a eu lieu le vernissage de la 28^e édition de l'exposition de peintures et sculptures qui s'est tenue les 8 et 9 avril au Centre Socio-culturel de Milhaud.

Les 47 artistes amateurs qui exposaient ont pu échanger entre eux, avec les élus et le public nombreux, dans une ambiance chaleureuse, conviviale et détendue.

La présence de ces artistes, ainsi que la qualité de leurs œuvres, ont contribué au vif succès de cette 28^e édition.

Un merci tout particulier à Monsieur GENTI pour son aide, ses conseils et sa disponibilité dans l'installation de ce salon.



Commémoration du 8 mai

Les Milhautois sont venus en grand nombre, ce lundi 8 mai 2017, en présence d'un détachement de la 1^{re} Compagnie du 4^e Régiment du Matériel de Nîmes, célébrer le 72^e anniversaire de la Victoire du 8 Mai 1945 et honorer la mémoire de ceux qui ont tout sacrifié pour la France, la Paix et la Liberté.

En ce jour anniversaire de la capitulation de l'Allemagne nazie, nous avons pu mesurer à partir des différentes interventions de Monsieur le Maire, qui a transmis le message du Secrétaire d'État auprès du Ministre de la Défense, des élèves de l'école élémentaire et des collégiens de Feuchères, qui ont lu le message de l'UFAC, combien l'engagement et le sacrifice de ces générations de la Seconde Guerre Mondiale, nous obligent aujourd'hui.



L'émotion était tangible lors de cette commémoration particulièrement suivie, au lendemain du débat national qui s'est achevé par l'élection du 8^e Président de la V^e République, et où la jeunesse milhautoise, au titre du devoir de mémoire dont nous sommes comptables, avait largement répondu à notre invitation.

Tournoi national de robotique

C'est à la salle des fêtes que la commune a accueilli une centaine de passionnés de robotique venus de toutes les régions de France pour cette 13^e édition du tournoi national de robotique. Ce tournoi organisé par le TNRS ET l'IUT de Nîmes et son professeur Milhautois Frédéric Giamarchi s'est déroulé sur deux jours.

Le samedi 13 mai était réservé aux enfants ; ils étaient plus de 50 à s'initier à la construction de petits robots avec l'aide des étudiants de l'IUT et de l'association " des petits débrouillards ". Une compétition a permis de départager les meilleurs jeunes constructeurs. Le dimanche était réservé aux initiés, étudiants en génie mécanique, informatique, électronique, aux clubs de robotique, FABLAD et aux simples passionnés qui se sont affrontés avec de petits robots dans diverses épreuves, de vitesse formule 1, de suivi de ligne et de robots sumo (robots pousseurs) dont les combats ont enflammé les spectateurs autour du ring. Mais la vedette incontestée de ces journées a été Peppers le robot humanoïde capable de reconnaître et de reproduire certaines émotions.

De nombreux prix ont été remis aux finalistes par Monsieur le Maire, Huguette Sartre, conseillère départementale, et le Directeur de l'IUT de NÎMES, Jean-François DUBÉ. Deux responsables chinois qui avaient organisé les finales de leur pays à Milhaud en 2015 étaient également présents.



Peppers le robot et Monsieur F. GIAMARCHI

Nous attendons déjà le tournoi 2018 pour découvrir les nouvelles technologies de cette science qui est aujourd'hui très porteuse d'emploi.

Événements *phares*



La fête de la musique **21 juin 2017**

De 18h à minuit - place Neuve

Avec la participation de :

- Stéphane GAY
 - HOT JAZZ BROTHERS
 - PEÑA PAMPALIGOUSTE
 - FOUTHERN KICKS
 - NATCHA
-



La fête du blé **25 juin 2017**

8h00 : marché du goût

De nombreux exposants producteurs (Fruits et Légumes, Farines, pains, chocolat, miel, nougat, fruits de mer, etc.) Animation musicale de rue

9h30 : animation pour les enfants

Éveil du goût à partir des produits à base de farine de blé tendre et semoule de blé dur

11h00 : roussataïo (*Transhumance de juments avec leurs poulains*)

12h30 : repas à base de pâtes au centre du village

(Réservez déjà vos places à la Mairie - Tél. 04 66 74 22 88)

16h00 : départ des charrettes pour la récolte des blés en plaine

(Départ des Arènes)

Amener des faux. S'habiller si possible de circonstance.

18h30 : battage des gerbes à l'ancienne dans les Arènes



Nuit des étoiles **1^{er} juillet**

4^e édition de la Nuit des étoiles

Observation des étoiles et des planètes à la tombée de la nuit en garrigue (carrefour des 4 chemins).

Si vous possédez un télescope, vous pouvez venir avec ; des spécialistes pourront vous guider et répondre à vos questions.

Repas tiré du sac.

Agenda des manifestations

Juin

Mercredi 21

FÊTE DE LA MUSIQUE

Organisée par la Mairie et l'association Lou Festai
18h - place Neuve et arènes
Répétition concert
Organisée par la Chorale oecuménique
18h - au temple

Dimanche 25

FÊTE DU BLÉ DUR

Organisée par la Mairie
A partir de 8h - village



Vendredi 14

CÉRÉMONIE

Place Neuve

APÉRITIF

Offert par la municipalité
11h30 - aux arènes

TAUREAU A LA BROCHE

Place à réserver au centre socioculturel jusqu'au...
12h30 - aux arènes



CONCOURS DE BOULES

Association La Boule Milhaudoise
16h - aux arènes

SPECTACLE ÉQUESTRE

Offert par Nîmes Métropole
21h - aux arènes

FEU D'ARTIFICE

Offert par la municipalité
Après le spectacle - aux arènes

FÊTE VOTIVE

Offert par la municipalité et la jeunesse milhaudoise
Du jeudi 27 au dimanche 30

Vendredi 8

CONFÉRENCE SUR LE CHILI

Association Le Tripot de Milhaud
18h - centre socioculturel.

Samedi 9

FORUM DES ASSOCIATIONS

De 9h à 18h - place F. Mistral et centre socioculturel.

Octobre

Du lundi 2 au dimanche 8

SEMAINE BLEUE

Voir programme affiché.

Mercredi 4

CINÉMA ENFANTS

"Cigogne et Cie"
17h30 - centre socioculturel

Jeudi 5

CINÉMA ADULTES

"Sully"
20h30 - salles des fêtes

Samedi 14

CONFÉRENCE "LES ANCIENNES FAMILLES MILHAUDOISES" ET CONFÉRENCE "LE TRIPOT DE MILHAUD... ET VOLTAIRE

Association Le Tripot de Milhaud
17h30 - centre socioculturel

Juillet

Samedi 1^{er}

NUIT DES ÉTOILES

Organisée par la municipalité
Observation des étoiles et des planètes en garrigue à la tombée de la nuit.



Septembre

Mercredi 6

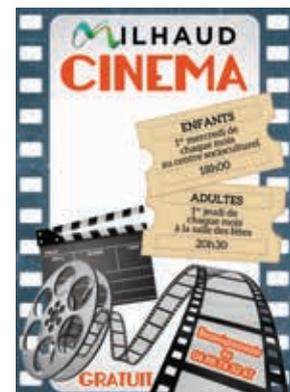
CINÉMA ENFANTS

"Norm"
17h30 - centre socioculturel

Jeudi 7

CINÉMA ADULTES

"Demain tout commence"
20h30 - salles des fêtes



Cet agenda est appelé à être parfois modifié et à être complété : plus d'informations disponibles en Mairie et aux centre socio culturel tout au long de la saison. Il est consultable et sera mis à jour régulièrement sur le prochain site internet de la commune.

La vie des associations

Sport

Judo Club de Milhaud

CHALLENGE KAMEL GUEDIH 2017 : ADJIME !

Le 21 mai dernier, la Salle des Fêtes de Milhaud s'est transformée en dojo géant afin d'accueillir le 2^e challenge Kamel GUEDIH. Organisé par le Judo Club de Milhaud en partenariat avec la Mairie, en présence de la famille et des enfants de Kamel, ce sont 261 JUDOKAS de 9 clubs voisins, qui ont pu s'affronter tout au long de la journée.

Cette année, la catégorie minime, présente uniquement en compétitions officielles au niveau départemental et régional, a permis à une quinzaine de judokas de combattre.

Le club de Vergèze s'est vu remettre pour la 2^e année consécutive le premier prix, remis par Yannick Agnel, Double Champion Olympique et double Champion du Monde de natation.

Venu en toute amitié assister aux combats de l'après-midi, Yannick Agnel s'est prêté avec générosité aux photos avec les graines de champion. Kamel GUEDIH était le professeur fondateur du club en 2010.

1^{er} : Judo Club de Vergèze, 2^e : Judo Club de Milhaud, 3^e : Judo Club de Quissac.

Merci aux clubs de Bernis, Aimargues, Vauvert, Aigues-Mortes, Lunel-Viel et Judo Club du Gard pour leur participation. Rendez-vous en 2018 pour la 3^e édition.



Sport Milhaud Seniors

QUELLE EST CETTE ASSOCIATION ? QU'Y FAIT-ON ?

Dans le cadre de la Fédération de la Retraite Sportive, et depuis 10 ans, nous organisons, grâce à nos bénévoles, des activités diverses et variées.

Pour mémoire : aqua gym, yoga, badminton, cyclotourisme, randonnée pédestre, country, marche nordique, gymnastique, tennis de table et notre dernier né, l'atelier informatique. Des sorties découvertes et culturelles sont également programmées.

Nos animateurs organisent des semaines sports de neige et une semaine de randonnée pédestre cette année dans le Jura.

Dès 45 ans les personnes peuvent nous rejoindre.

Une carte découverte est proposée au prix de 12 euros, valable 3 mois. La licence annuelle, adhésion + assurance fédérale est de 48 euros. Nous serons heureux de vous accueillir pour une séance d'essai gratuite, il n'est pas encore trop tard pour la saison 2016-2017. La reprise des activités s'effectuera, le 18 septembre 2017. Consultez notre site : www.sports-milhaud-seniors.com



FC Milhaud Féminin

LE FC MILHAUD S'AGRANDIT POUR RECEVOIR LES PETITS DU VILLAGE EN CATÉGORIE U6 À U11 POUR LA SAISON 2017/2018

Le FC.Milhaud Féminin a été créé en juillet 2014.

Après une première saison de mise en place, Monsieur Fageon est devenu le président en juin 2015.

En 2016, tous les éducateurs ont suivi une formation auprès de la FFF à tous les niveaux du CFF1 au CFF4 (projet associatif, éducatif et sportif).

Durant la saison 2015/2016, notre équipe U15 Féminine ligue remporte le championnat Languedoc-Roussillon Poule A.

En parallèle, le staff a travaillé sur un projet afin d'être reconnu auprès de leur instance en tant qu'école de football féminin (label bronze).

En Septembre 2016, le club a créé des équipes U09/U10/U15 Féminines (8) et une équipe U17 ligue A (11). Pour la deuxième année, une équipe en Division d'Honneur Régional Féminine a tenté d'accéder à la Division d'Honneur.

En Octobre 2016, le club a obtenu son premier Label FFF.

En Janvier 2017, le club a reçu, de la part de la municipalité, la médaille de la ville de Milhaud en récompense de ses exploits.

Aujourd'hui, le FC Milhaud Féminin change son statut et devient le « FC Milhaud ».

Après étude avec la municipalité, le bureau et le staff, le club sera fier de s'agrandir et de recevoir les petits garçons du village de la catégorie U6 à U11 pour la saison 2017/2018.

Pour tout renseignement :

M. FAGEON : 06 08 89 32 83

E-mail : autofageon@hotmail.com



Les petits Milhaudois en stage d'essai pendant les vacances de Pâques

Arc Club Milhaudois

TIR À L'ARC, DU LOISIR À LA COMPÉTITION

L'Arc Club Milhaudois, qui accueille les archers dès 9 ans, met à disposition de tous le matériel nécessaire pour débiter.

Durant toute la saison, les entraîneurs accompagnent et préparent les archers aux différentes compétitions adaptées à chaque niveau.

En 2016-2017, les archers Milhaudois étaient au rendez-vous sur les podiums, tous âges confondus. Lors du Championnat du Gard en salle, les Milhaudois ont fait une belle moisson de médailles montant à trois reprises sur les podiums. À noter également, la qualification d'un jeune sociétaire du club pour le Championnat de France Universitaire.



Le 22 avril dernier, l'Arc Club Milhaudois accueillait la seconde manche du Challenge Départemental Jeunes, avec le soutien de la mairie. Cette manifestation a réuni 80 archers et leurs familles sur le stade. Une totale réussite grâce aux bénévoles du club et à un temps ensoleillé.

À domicile, les jeunes Milhaudois ont pris place sur trois podiums individuels et un par équipe, arborant fièrement à cette occasion leurs nouvelles tenues de club.

Bad Club Milhardois

Notre association vient de fêter ses 2 ans au mois de mars. Elle compte cette année une quarantaine d'adhérents dont une douzaine de jeunes et onze Féminines.

Les entraînements se font le mardi de 17h30 à 20h00 pour les jeunes, encadrés par un moniteur du Club de Nîmes, et les mardi et mercredi de 20h00 à 22h00 pour les adultes.

Les rencontres se déroulent dans une bonne ambiance ; conviviales, avec le souci des gestes de plus en plus justes.

Nous tenons à remercier notre partenaire « Le Garage FUCHS » à Milhaud qui a participé à l'acquisition de nos nouvelles tenues.

Le vide grenier organisé par notre association a connu un réel succès.

Comme l'an passé, notre saison sportive se clôturera par une journée champêtre.

Nous serons présents au Forum des Associations qui se déroulera le samedi 9 septembre au Centre Socio Culturel.

Pour tout renseignement :

Didier 06 20 32 81 54 ou Christian : 06 89 80 81 07



Équipes Badminton Club de Milhaud
saison 2016/2017

VTT Milhaud



La 8^e édition de la randonnée VTT « MILHAUDOISE » a rassemblé, le dimanche 12 mars, plus de 400 participants. Toute l'équipe du VTT MILHAUD club se joint à moi pour vous remercier de votre collaboration.

Les vététistes, débutants ou confirmés, ont parcouru notre très belle garrigue en ce début de printemps. Cette journée, placée sous le signe de la convivialité, a pu combler tous les amateurs d'efforts intenses ou de ballades printanières. Les 4 parcours allaient de la découverte familiale de la garrigue jusqu'aux passages un peu techniques (montée impossible pour votre serviteur) pour les plus aguerries. Enfin, tout ce petit monde s'est retrouvé dans les arènes de Milhaud pour échanger le verre de l'amitié autour d'un jambon grillé, relater ses exploits, jurer de prendre les bonnes résolutions pour envisager un avenir plus sportif, bref, pour clore une magnifique journée d'amusement et de bonheur.



Dans l'après-midi, tout le monde s'est séparé en souhaitant se retrouver très vite pour d'autres moments aussi sympathiques. **Contact : Yves Espaze : 06 77 85 82 68**

Association médiévale

Les chevaliers des Terres d'Occitanie

SPECTACLE MÉDIÉVAL AUX ARÈNES DE MILHAUD LE DIMANCHE 18 JUIN À 16H

Oyez oyez braves gens !

Le nouveau spectacle médiéval des Chevaliers des Terres d'Occitanie, association médiévale de Milhaud :

« Quatre épées pour une terre ».

Un divertissement de 2h, mélangeant récit narratif, combats, joutes, jeux équestres, costumes, musique... ravira grands et petits.

Dans une ambiance musicale moyenâgeuse animée par les talentueux Troubadours Point Com, les spectateurs ont été plongés dans une fiction médiévale ancrée au cœur des conflits historiques du 13^e siècle, teintée de chevalerie, de croisades et de catharisme.

Pour un tarif unique de 5 €, on a pu alors vivre les intenses affrontements auxquels se sont livrés plusieurs chevaliers et leurs écuyers afin de décider lequel d'entre eux prendra en main le destin d'Aemilius et l'on a pu ensuite soutenir avec enthousiasme les seigneurs en lice pour déterminer l'unique champion final de cette aventure épique !

Qu'on se le dise !



Chants

Chorale Œcuménique

Le concert de chants sacrés que la chorale œcuménique a donné, le samedi 11 mars 2017 à l'Église de Milhaud, restera dans les annales comme un grand moment de musique et de spiritualité.

Avec au programme une douzaine d'auteurs : Bortnianski, Mozart, Bach, Vivaldi, Kedroff et Fauré, ce concert a exploré une grande diversité de répertoires œcuméniques, complètement à l'image de la chorale, dont l'interprétation tout en douceur et sensibilité, mais également en puissance, a soulevé l'émotion de l'assistance.

Il s'est achevé par un éclatant « I will follow him », salué par une standing ovation, concluant ainsi une magnifique soirée de partage avec le public, dont on est toujours preneur.



La chorale œcuménique présente à la Fête de la Musique a proposé le 21 Juin prochain, au Temple de Milhaud, une prestation inédite de répétition-concert ouverte à tous.

Généalogie

Cercle généalogique du Languedoc



QUI N'A PAS RÊVÉ DE DÉCOUVRIR LE QUOTIDIEN DE SES ANCÊTRES !

Les animateurs du Cercle Généalogique de Languedoc sont prêts à vous aider à faire cette démarche. Vous êtes invités à venir les rencontrer le 2^e samedi de chaque mois (sauf juillet et août) de 14h30 à 17h, au 1^{er} étage du Centre Socioculturel.

Ces réunions sont ouvertes à tous, même aux non adhérents qui veulent découvrir cette activité.

Pour plus de détails, consulter notre site Internet : <http://www.cglanguedoc.com>

Association de quartiers

Union des Résidents de Milhaud

Unique association des résidents de la commune qui poursuit depuis quinze ans ses objectifs fondamentaux : défendre les intérêts des Milhaudois, améliorer le cadre de vie, créer un lien social.

A cette fin, les bénévoles écoutent, observent, discutent avec les résidents, les adhérents, évaluent les demandes et suggestions, les communiquent aux élus de la com-

mune, de l'Agglo, du département et, surtout, proposent des solutions en accord avec les intérêts de la collectivité.

L'URM participe à des actions de bienfaisance (Téléthon, participation citoyenne, commission extra-municipale), assiste aux conseils municipaux, informe mensuellement ses adhérents de l'avancement des dossiers.

Elle organise des réunions à thème, des visites, des sorties pédagogiques, toujours guidées par des experts.

La cotisation annuelle de 11 € se justifie par des frais de secrétariat, communication, organisation et gestion de notre site Internet : www.union-residents-milhaud.fr
E-mail : urm.milhaud@gmail.com
ou 1 imp des Iris Milhaud.

Club des Aînés

L'âge heureux "Jamaï Viel"



Le Club des Aînés l'Âge Heureux-Jamaï Viel, dont le principal engagement est de maintenir un lien social, lutte contre l'isolement des retraités et des personnes âgées. D'ailleurs son Président, Éric Plane, lors de l'A.G, l'a bien souligné et l'a démontré avec l'augmentation de ses adhérents.

Les activités sont toujours aussi nombreuses. Informatique avec 30 participants(es), soit plus de 500 heures de cours gratuits. Depuis longtemps le club participe activement à la vie communale : défilé lors de la fête votive, fête de la musique, où les pensionnaires de la maison de retraite sont invités et avec lesquels nous participons à la semaine bleue.

L'organisation de voyages (en septembre 2017 : 7 jours aux Baléares), de journées à thèmes avec repas (en juin 2017 : Vélo Rail). Sans oublier les activités quotidiennes : concours de belote-lotos-couture.

Le Club est ouvert tous les jours, matinées le mardi et mercredi, après midi lundi, mardi, mercredi, jeudi et vendredi.

Renseignements : jamaiviel.milhaud30540@orange.fr
<https://www.facebook.com/lesaines.milhaud30540/>

Association festive

Lou Festaire

Le jeudi 23 février, la présidente, Julia De Gongora, ainsi que la secrétaire Angélique Pellerin et le vice-président Brice Bonfanti, se sont rendus à l'hôpital Arnaud de Villeneuve de Montpellier, dans le service d'hématologie-oncologie pédiatrique avec lequel ils étaient en relation depuis plusieurs semaines, par l'intermédiaire de la chef de service le Docteur Stéphanie HAOUY et deux cadres Mmes Josiane Delorme et Isabelle Faubesse Goursaus.

Grâce à leurs manifestations tout au long de l'année et sans aucune subvention municipale ou autres, ils ont pu générer du bénéfice qu'ils ont souhaité, en réunion de bureau, utiliser pour aider à leur façon les enfants malades.

Après contact avec les responsables cités ci-dessus, ils ont appris qu'un atelier de musicothérapie, dont le but est de soulager la souffrance des enfants, avait besoin de matériel de musique (surtout compatible avec les besoins en matière d'hygiène et de désinfection).

Ils ont donc offert ce jour-là un synthétiseur avec son trépied, 2 pianos Roll piano (stérilisables pour pouvoir entrer dans les chambres d'enfants), 3 sets de cloches diatoniques, 4 sets de maracas et 3 sets de triangle.

Un grand merci leur a été donné par le service d'hématologie-oncologie pédiatrique de Montpellier.

Lou Festaire prépare déjà d'autres projets pour les mois à venir avec entre autre son tournoi de foot annuel, qui sera cette année à but caritatif et où les fonds seront reversés à l'association Centre d'Education Conductive du Gard.

Nous pouvons être fiers de cette association Milhaudoise composée de 8 jeunes d'une trentaine d'année, qui essaient de faire vivre le village avec leurs manifestations, mais qui ont aussi un GRAND COEUR.



L'équipe d'hématologie-oncologie pédiatrique de Montpellier, accompagnée de la présidente Julia De Gongora, de la secrétaire Angélique Pellerin et du vice-président Brice Bonfanti.

Traditions

La Pastorale



La pastorale vit actuellement des moments bien tristes. En effet, après la disparition de Bernard Tenat, c'est au tour de Jacques Chaber, un de ses anciens présidents, de tirer sa révérence et à Josette Terrasse d'être fatiguée, à qui nous souhaitons un très très bon rétablissement.

Mais la vie continue et la pastorale 2017 se prépare en coulisse. Aussi nous cherchons quelqu'un qui pourrait nous aider en nous fabriquant un âne et un bœuf et si possible un ou deux agneaux dans le style des animaux des chars de la fête, tout au moins pour ce qui est de l'armature.

Dans l'attente de la perle rare, la pastorale vous souhaite à toutes et tous de très bonnes fêtes votives et un excellent été. **B. CHABER**

Association culturelle

Le tripot de Milhaud

STRUCTURE INCONTOURNABLE DE L'ÉLARGISSEMENT DE L'OFFRE CULTURELLE DESTINÉE AUX MILHAUDOIS

L'Association « Le Tripot de Milhaud » nous a offert mensuellement dès le mois de février trois grands moments :

- d'histoire avec la conférence de Pierre FANGUIN, Historien, sur les effets de la Révocation de l'Édit de Nantes, et l'exil des Huguenots français.
- de passion avec la conférence de Jacques VIGIER, Professeur de Lettres Classiques, retraité, sur « 1771, la dernière année de vie de Mozart ».
- et de médecine avec la conférence sur l'ostéopathie, cette inconnue présentée par Angèle FICHAUX, diplômée du Collège ostéopathique de Provence à Marseille, qui exerce en cabinet libéral à Nîmes depuis 2013.



Trois thèmes très bien documentés évoqués devant de belles assemblées qui ont réuni chaque fois de 80 à 100 personnes.

Deux autres manifestations, où nous aurons le plaisir de vous accueillir, sont programmées d'ici la fin de l'année 2017 :

- la conférence d'Hector HERRERA sur le Chili le 8 septembre 2017,
- la conférence de Marc BONFILS et Bernard FEVRIER du 14 octobre 2017 sur "le Tripot de Milhaud ... et Voltaire" et "Les anciennes familles Milhauchoises".

Ensemble Paroissial de Milhaud

BIENVENUE EN COLOMBIE !

Le Père German NINO, Curé de l'Ensemble Paroissial de Milhaud, Vestric-Uchaud, Aubord-Bernis, a organisé le dimanche 19 février 2017, autour d'un repas et d'une présentation de son pays d'origine, une réunion amicale placée sous le signe de la culture, des festivités et autres traditions de ce pays où la musique est omniprésente.

Deux cent soixante personnes avaient répondu à son invitation parmi lesquelles on notait la présence de nombreux élus de l'Ensemble Paroissial.

Le repas, à base de cuisine colombienne fortement influencée par les populations espagnoles et indigènes, a permis de découvrir, précédé du dessert à l'entrée, un plat délicieux composé de haricots, viande et riz, et de l'Arépa (galette de maïs) spécialité colombienne par excellence.

L'assistance a, par la suite, pu apprécier différentes interprétations de musique populaire et danses folkloriques, étroitement associés à l'ethnographie espagnole, africaine et amérindienne.

La musique colombienne qui est une des plus riches de l'Amérique Latine a fait le succès de cette réunion amicale que nous souhaitons bien évidemment voir reconduite.



Naissances

YAMANI Halima, le 6 janvier 2017
ROURE Léo, le 12 janvier 2017
BAYARD Joy, le 13 janvier 2017
CALIMAR Kaïssy, le 14 janvier 2017
GRONDIN Eva, le 18 janvier 2017
DETHOOR Sibylle, le 25 janvier 2017
GORGAN Djaylie, le 26 janvier 2017
RUSSO-FRADE Pablo, le 02 février 2017
ABDALLAH MOUHADJY Nora, 13 février 2017
HUTEAU Lenny, le 15 février 2017
ZENASNI Jomana, le 18 février 2017
ALLEL Naïl, le 12 mars 2017
MICHEL Swany, le 28 mars 2017
GARCIA DE LAS BAYONAS Violette, le 03 avril 2017
DESMET Tom, le 06 avril 2017
De SOUSA Timéo, le 22 avril 2017
BELAIZI Reyth, le 26 avril 2017
ALLEL Samia, le 28 avril 2017

Mariages

Madame FERVAL Nathalie et Madame BARETGE Aurélie, le 14 janvier 2017
Monsieur EL KASMI Abdeslam et Madame LAMJAHAD Nadia, le 04 mars 2017
Monsieur RANC Patrick et Madame MAURIZY Ingrid, le 31 mars 2017
Monsieur VIGHETTI Thierry et Madame SERAFINI Aline, le 31 mars 2017

Décès

Madame SCHETRIT Clairette, veuve SEGURA Charles, le 14 janvier 2017
Madame PEREZ Angèle, veuve PADILLA Cristobal, le 15 janvier 2017 Robert,
Madame DEL AGUILA Marie-Lyne, épouse VEGLEUR, le 15 janvier 2017
Monsieur GUY Pierre, le 23 janvier 2017
Monsieur MICHEL Jean-Pierre, le 28 janvier 2017
Monsieur AIGOUI Pierre, le 01 février 2017
Monsieur MAZELLA François, le 03 février 2017
Monsieur MAILHAN Robert, le 04 février 2017
Madame LOBRE Martine, le 07 février 2017
Madame VERDI Antoinette, veuve SALVETTI Alexandre, le 12 février 2017
Monsieur BOUVET Guillaume, le 17 février 2017
Monsieur PEREZ Joseph, le 20 février 2017
Monsieur CALANDRON Pierre, le 23 février 2017
Monsieur RATA Salah, le 26 février 2017
Madame PROUIN Jeannine, veuve TRAVERT Maurice, le 28 février 2017
Madame FERRER Anna, veuve FABREGON Gabriel, le 13 mars 2017
Monsieur PAEZ Edouardo, le 28 mars 2017
Monsieur VIALA Stéphane, le 30 mars 2017
Madame BELOTTI Marie, veuve INNOCENTI Guy, le 01 avril 2017
Madame BEUSSE Marie, veuve ROUQUIER Louis, le 06 avril 2017
Madame VAURETTE Odette, veuve STEPHANI Noël, le 08 avril 2017
Monsieur MORANVILLE Christian, le 12 avril 2017
Monsieur BORNE François, le 12 avril 2017
Madame CHABRIER Eliane, épouse LACROIX Charles, le 20 avril 2017
Madame BARTHALOT Mireille, veuve HONDAA Roger, le 29 avril 2017



GGL
AMENAGEMENT

**100%
terrain
à bâtir**



www.ggl-groupe.com 0 466 689 689

La marque du terrain à bâtir